

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
(Séance publique)

ORDRE DU JOUR

Le 20 FÉVRIER 2026 à 18 h

Réunion Microsoft Teams

[**Rejoindre la réunion maintenant**](#)

Salle du Conseil

Siège social de Toronto 116, Cornelius Parkway Toronto, ON

Merci de communiquer avec la secrétaire de séances M^{me} Corine Céline, à celinem@csviamonde.ca, si vous désirez assister en personne à la réunion.

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : **647 244-9631**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, APPEL DES MEMBRES

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES AUTOCHTONES

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Approbation de l'ordre du jour

3.2 Déclaration de conflit d'intérêts

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue 23 janvier 2026

3.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue le 23 janvier 2026

4. DÉLÉGATION (S'il y lieu)

5. RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

5.1 Prix de mérite

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Rapport de la présidence

6.2 Rapport de la direction de l'éducation

6.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

6.4 Activités des membres du Conseil

6.5 Calendrier des dates importantes – février 2026

6.6 Correspondance

7. PRÉSENTATION D'INITIATIVE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

7.1 Coups de cœur et initiatives au Conseil Viamonde - Les activités autochtones

8. RAPPORTS DES SECTEURS

BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

AFFAIRES

8.1 Orientations budgétaires 2026-2027

ÉDUCATION

8.2 Calendriers scolaires 2026-2027

8.3 Sorties éducatives

8.4 Plan pour la réussite des élèves 2025-2026

8.5 Demandes de projets de recherche-action au sein du Conseil scolaire Viamonde (novembre, décembre 2025 et janvier 2026)

8.6 Portrait des activités parascolaires 2025-2026

SIEP

8.7 Aménagement de la cour de l'école élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau

RESSOURCES HUMAINES

Sans objet

9. RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ STATUTAIRE

9.1 Rapports n° 6 et n° 7 du Comité consultatif de l'éducation spécialisée CCÉS du 10 février 2026

COMITÉ PERMANENT

Sans objet

10. POLITIQUE

- 10.1** Politique n° 4,106 – Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde

11. AVIS DE MOTION

12. AUTOÉVALUATION

*En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent la réussite et le bien-être de chaque élève ou un axe particulier du **plan stratégique** ?*

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET PASSAGE À LA SÉANCE HUIS CLOS

14. ADOPTION DE LA RÉSOLUTION EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

- 14.1** **QUE** le rapport en date du 20 février 2026 sur *les Changements au sein du personnel (entre le 1^{er} et 31 janvier 2026)* soit reçu

15. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca

Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)**
NON- ADOPTÉ
23 janvier 2026

Le Conseil s'est réuni en séance publique de **18 h 00 à 19 h 29 et de 20 h 42 à 20 h 43** au siège social situé au 116, Cornelius Parkway à Toronto –*Réunion hybride*.

Quelques personnes du public assistent à la rencontre du 23 janvier 2026.

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS	
Conseiller Benoit Fortin (Président) (en ligne) (18 h 21) Toronto (Est)	Conseillère Emmanuelle Richez (Vice-présidente) Essex
Conseillère Kristine Dandavino Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	Conseiller David Paradis (en ligne) Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
Conseillère Hanane Diakité (en ligne) York	Conseiller David O'Hara (en ligne) Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron
Conseiller Pierre Gregory (18 h 02) Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	Conseiller Yvon Rochefort Peel
Conseillère Geneviève Oger Toronto (Ouest)	Conseillère Anna-Karyna Ruszkowski Toronto (Centre)

MEMBRES DU CONSEIL ABSENTS	
Conseiller Éric Lapointe Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	Conseiller Marcel J. Tikeng Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake

ÉLÈVES CONSEILLÈRES	
M^{me} Juliette Abbat-Fraser (absente)	M^{me} Heidi Pirbhai (en ligne)

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION PRÉSENTS	
M. Sébastien Fontaine Directeur de l'éducation	M^{me} Tricia Verreault Surintendante des services corporatifs
M^{me} Dounia Bakiri Surintendante de l'éducation	M. Jason Rodrigue Surintendant des services corporatifs et trésorier
M. Martin Boudreault Surintendant de l'éducation	M^{me} Sonia Likibi Directrice exécutive, Ressources humaines et Rémunération
M. Hugues Kamga Wambo Surintendant de l'éducation	M. Olivier St-Maurice Surintendant de l'éducation
M. Miguel Ladouceur Directeur exécutif de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification	Steve Lapierre Directeur exécutif, communications, et partenariats recrutement
M^{me} Isabelle Turcotte Surintendante de l'éducation	M^{me} Corine Céline Secrétaire de séances du Conseil

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES

La vice-présidente assume la présidence pour la rencontre du 23 janvier 2026. Elle déclare la séance publique du 23 janvier 2026 ouverte à 18 h 00 et procède à l'appel des membres.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le conseiller Rochefort fait la lecture de la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Motion 1, Résolution 24-353

QUE soit adopté tel que présenté l'*Ordre du jour de la réunion ordinaire publique du 23 janvier 2026*.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Yvon Rochefort	Hanane Diakité	ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 12 DÉCEMBRE 2025

Les membres du Conseil ont procédé à une révision du procès-verbal de la séance publique du 12 décembre 2025.

Motion 2, Résolution 24-354

QUE soit adopté tel que présenté le *Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 12 décembre 2025*.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
David O'Hara	Pierre Gregory	ADOPTÉE

3.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 12 DÉCEMBRE 2025

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 12 décembre 2025.

4. DÉLÉGATION (S'il y lieu)

Aucune délégation

5. RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

Aucune reconnaissance en public

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE

Mot de la présidence du Conseil – 23 janvier 2026

Le président, M. Fortin, remercie les parents présents en ligne pour leur participation. Il souligne l'importance de leur engagement et mentionne que le conseil travaille actuellement à la mise en place d'une période de questions afin de permettre aux parents de soumettre des questions; les modalités de ce processus sont en cours d'élaboration.

Il rappelle également, que le comité CPP joue un rôle essentiel et constitue une porte d'entrée importante vers l'engagement des parents en matière de gouvernance, que ce soit par la participation aux réunions ou par le biais du vote à l'élection scolaire. Ce processus est fondamental pour assurer une gouvernance saine.

Le président souligne enfin que, malgré les défis, le respect des principes de gouvernance demeure essentiel afin de tenir compte de l'opinion de la population, et il remercie de nouveau les parents pour leur implication.

Benoit Fortin

Président du Conseil

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

6.2 RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Rapport du Directeur de l'éducation – janvier 2026

Le début d'une nouvelle année de calendrier est toujours un moment charnière pour notre Conseil. Les dernières semaines ont été riches en initiatives porteuses, témoignant de notre volonté constante d'informer, de consulter et de mobiliser autour de l'éducation laïque de langue française en Ontario.

Nous avons récemment donné le coup d'envoi de notre [campagne médiatique en amont des portes ouvertes](#), qui se tiennent dans nos écoles élémentaires et secondaires jusqu'au 5 février. Cette campagne, déployée sur une variété de plateformes, vise à susciter l'attention de publics ciblés dans le but de les inciter à participer aux portes ouvertes des écoles élémentaires Viamonde : les écoles qui mettent de l'avant l'inclusion, la bienveillance et la réussite. Les portes ouvertes demeurent un moment clé pour échanger, répondre aux questions et accompagner les familles dans leur choix scolaire.

Dans cette même volonté d'offrir des parcours cohérents et stimulants, nous avons annoncé, récemment, [l'ajout des niveaux de la 7^e \(2026\) et de la 8^e année \(2027\)](#) dans trois de nos écoles élémentaires, soit à Burlington, Oshawa et Bowmanville. Cette évolution permettra aux élèves de poursuivre leur cheminement scolaire dans un environnement familial, sécurisant et francophone, tout en favorisant une transition harmonieuse vers le secondaire. Il s'agit d'une réponse concrète (mais que nous souhaitons temporaire) aux besoins des familles, dans un contexte où il manque toujours des dizaines d'écoles sur notre territoire pour desservir adéquatement les ayants droit à l'éducation laïque de langue française.

Je dépose également ce mois-ci [le bilan trimestriel](#) couvrant les initiatives de septembre à décembre, visant à faire avancer nos priorités stratégiques, souligner les progrès réalisés dans nos écoles et nos services, et rendre compte, en toute transparence, des actions entreprises pour soutenir la réussite et le bien-être des élèves. Il constitue un outil de suivi et de reddition de comptes, au service d'une gouvernance responsable et rigoureuse.

Je souligne aussi la remise récente des [prix du concours ARTmonie](#), une initiative de sensibilisation à l'intimidation propre à Viamonde, qui met en lumière le talent, la créativité et la sensibilité artistique de nos élèves. À travers leurs œuvres et une variété de médiums, les jeunes ont su passer des messages forts, que je vous invite à découvrir.

L'engagement citoyen et la participation active demeurent au cœur de notre gouvernance. C'est dans cet esprit que nous avons procédé à la mise en ligne de la nouvelle plateforme de consultation et d'engagement [Influence](#). Cet outil moderne et accessible permettra à nos communautés — parents, élèves, membres du personnel et partenaires — de prendre part plus facilement aux consultations, de partager leurs points de vue et de contribuer aux réflexions qui façonnent les orientations de notre Conseil.

Nous avons également procédé à la mise en ligne de la [mini-série web Question de gouvernance](#), qui vise à démythifier le fonctionnement de la gouvernance scolaire et à expliquer, de façon claire et accessible, les rôles et responsabilités des conseils scolaires francophones. Par cette série, nous souhaitons favoriser une meilleure compréhension des enjeux démocratiques en éducation et rappeler l'importance de l'engagement du public dans la gouvernance de nos institutions. Monsieur Fortin et Madame Richez, respectivement président et vice-présidente du Conseil, sont les « vedettes » de ces épisodes d'environ une minute chacun.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)

NON- ADOPTÉ

Les capsules seront diffusées prochainement dans les réseaux du Conseil.

Enfin, j'aimerais adresser un message d'encouragement à nos élèves du secondaire, qui amorcent leur période d'examens du 23 au 29 janvier.

Ces évaluations représentent une étape importante de leur parcours scolaire. Je leur souhaite beaucoup de succès et tiens à souligner leur persévérance, leur engagement et les efforts soutenus qu'ils déploient tout au long de l'année. Je remercie également le personnel enseignant et les équipes-écoles qui les accompagnent avec professionnalisme et bienveillance durant cette période exigeante.

Sincèrement,

M. Sébastien Fontaine

Directeur de l'éducation

6.3 RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES –DÉCEMBRE 2025

Chères élèves, conseillères, conseillers, membres de l'administration et parents,

Bonne année à toutes et à tous !

Le mois de décembre a été un moment important de la vie scolaire dans l'ensemble de nos écoles. À l'approche du congé de temps des fêtes, les conseils des élèves des écoles secondaires de notre conseil ont cherché à créer un climat rassembleur, offrant aux élèves des occasions de se retrouver, de célébrer et de s'engager dans leur communauté.

Durant la dernière semaine avant les vacances, chaque école a organisé une semaine d'esprit afin de favoriser une ambiance festive et positive. Des activités simples, mais très appréciées étaient au rendez-vous, comme : les ventes de chocolat chaud et les CANNE-O-GRAMMES ainsi que les journées thématiques ont permis de renforcer les liens entre les élèves. Les spectacles d'hiver ont également joué un rôle central, en mettant en valeur le talent et la créativité des élèves tout en rassemblant les membres de la communauté scolaire autour de moments festifs et chaleureux.

Le mois de décembre a aussi été marqué par un fort esprit de solidarité. Des collectes de dons et de denrées alimentaires ont été organisées à Franco Jeunesse et le Caron afin de soutenir des personnes et des familles dans le besoin. De plus, à Étienne Brûlé, le club féministe a mené une levée de fonds pour La Maison, un refuge pour les femmes en situation de violence, démontrant l'engagement des élèves envers des causes sociales importantes et leur volonté de faire une différence concrète.

Par ailleurs, plusieurs activités culturelles ont enrichi la vie scolaire pour clôturer 2025. Des soirées cinéma ont été organisées à Étienne Brûlé, David St Jacques et Toronto Ouest ainsi que dans plusieurs écoles élémentaires, offrant aux élèves des moments de détente et de socialisation dans un cadre inclusif. Des sorties au théâtre ont également eu lieu pour les élèves de Ronald Marion et d'Étienne Brûlé, leur permettant de découvrir les arts de la scène et d'élargir leurs horizons culturels.

Sur le plan académique, certaines initiatives ont permis de prolonger les apprentissages au-delà de la salle de classe. À Gaétan Gervais, les élèves du programme MHS Sport ont participé à une journée d'ateliers animée par une entraîneuse spécialisée.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)

NON-ADOPTÉ

Cette expérience a aidé les élèves à explorer différentes carrières dans le domaine du sport, à réfléchir à leurs objectifs personnels, tout en développant leur confiance et leur leadership dans la communauté sportive.

En conclusion, le mois de décembre a reflété l'engagement et la créativité des conseils des élèves de nos écoles Viamonde en plus de leur désir de contribuer à un milieu scolaire dynamique et bienveillant. Grâce à des activités festives, culturelles et solidaires, les élèves ont pu terminer l'année dans un esprit de communauté, de partage et de fierté collective.

Sincèrement,

Vos élèves conseillères
Juliette Abbat-Fraser et Heidi Pirbhai

6.4 ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les *Activités des membres du Conseil* pour la période du 8 décembre 2025 au 16 janvier 2026.

6.5 CALENDRIER DES DATES IMPORTANTES – JANVIER 2026

Les membres du Conseil sont informés des journées et semaines qui sont soulignées en janvier 2026. Le *Calendrier des dates importantes* alimente également les éléments affichés au site web des écoles et du Conseil.

6.6 CORRESPONDANCES

Les membres du Conseil prennent connaissance des correspondances reçues en date du 23 janvier 2026

Motion 3, Résolution 24-355		
QUE les correspondances en date du 23 janvier 2026 soient reçues.		
Proposée par : Kristine Dandavino	Appuyée par : Anna-Karyna Ruszkowski	Décision ADOPTÉE

7. PRÉSENTATION D'INITIATIVE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

7.1 Coups de cœur et initiatives dans les écoles du CS Viamonde – Ateliers aux parents

Le surintendant de l'éducation, M. Martin Boudreault, présente aux membres du Conseil les faits saillants des ateliers destinés aux parents, axés sur le développement des compétences essentielles en lecture, ainsi que sur des stratégies et des pistes d'accompagnement à la maison.

Il souligne l'engagement des parents à l'égard des douze ateliers offerts à l'heure du dîner. Ces ateliers portent sur les compétences fondamentales en lecture et comprennent une trousse remise à chaque enfant.

Il explique également les ressources complémentaires proposées pour enrichir la trousse, notamment l'accès à des livres numériques, au Padlet Décodé et à d'autres ressources additionnelles.

Pour terminer, M. Boudreault remercie M^{me} Annette Petitpas et son équipe pour la réalisation de ce beau projet.

Il répond ensuite aux questions posées par les membres.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

Motion 4, Résolution 24-356

QUE la présentation en date du 23 janvier 2026 sur *les Coups de cœur et initiatives dans les écoles du CS Viamonde – Ateliers aux parents* soit reçue.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Pierre Gregory	Yvon Rochfort	ADOPTÉE

8. BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

8.1 Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport du bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021 - 2025. Une période de questions s'en suit.

Motion 5, Résolution 24-357

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Geneviève Oger	Kristine Dandavino	ADOPTÉE

AFFAIRES

8.2 Rapport financier trimestriel – premier trimestre (sept à nov. 2025)

M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier, présente le Rapport financier trimestriel – premier trimestre de septembre à novembre 2025 aux membres du Conseil.

Motion 6, Résolution 24-358

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Rapport financier trimestriel – premier trimestre (sept à nov. 2025)* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Kristine Dandavino	Yvon Rochefort	ADOPTÉE

ÉDUCATION

8.3 Taux de diplomation du Conseil scolaire Viamonde – année scolaire 2023-2024

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport Taux de diplomation du Conseil pour l'année 2023-2024. Une période de questions et précisions s'en suit.

Motion 7, Résolution 24-359

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Taux de diplomation du Conseil scolaire Viamonde – Année scolaire 2023-2024* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Benoit Fortin	Yvon Rochefort	ADOPTÉE

8.4 Institut Fraser – Écoles Viamonde

M. Fontaine introduit le rapport sur l'institut Fraser aux membres du Conseil.

Une période de questions et précisions s'en suit.

Motion 8, Résolution 24-360

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 portant sur *Institut Fraser – Conseil scolaire Viamonde* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Anna-Karyna Ruszkowski	Geneviève Oger	ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

8.5 Sorties éducatives

Motion 9, Résolution 24-361

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Sorties éducatives 2025* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Yvon Rochefort	Benoit Fortin	ADOPTÉE

QUE les demandes, pour les voyages à Montréal pour le Collège français et l'École secondaire David-Saint-Jacques et celui dans les Rocheuses pour l'École secondaire Franco-Niagara, soient approuvées.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Anna-Karyna Ruszkowski	Pierre Gregory	ADOPTÉE

RESSOURCES HUMAINES

Sans objet

SIEP

Sans objet

9. RAPPORTS DES COMITÉS

COMITÉS STATUTAIRES

9.1 Rapport n° 5 – Comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCÉS) du 13 janvier 2026

Mme Bakiri, surintendante de l'éducation, présente aux membres du Conseil le rapport de la rencontre CCÉS tenue le 13 janvier 2026.

La prochaine réunion se tiendra le 10 février 2026, à 17 h 30.

Motion 10, Résolution 24-362

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Rapport n° 5 du comité consultatif de l'éducation spécialisée* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Pierre Gregory	Yvon Rochefort	ADOPTÉE

9.2 Rapport n° 1 – Comité de participations des parents (CPP) du 14 janvier 2026

M. Boudreault, surintendant de l'éducation, donne aux membres du Conseil un bref aperçu du rapport de la rencontre CPP tenue le 14 janvier 2026.

La prochaine réunion se tiendra le 17 février 2026, à 18 h 30.

Motion 11, Résolution 24-363

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Rapport n° 1 - Comité de participation des parents* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Benoit Fortin	Pierre Gregory	ADOPTÉE

COMITÉS PERMANENTS

9.3 Rapport n° 2 – Comité de l'éducation, équité, diversité et inclusion (CÉÉDI) du 9 décembre 2025.

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport de la rencontre CÉÉDI tenue le 9 décembre 2025.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

La prochaine réunion se tiendra le 10 mars 2026, à 17 h 30.

Motion 12, Résolution 24-364

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Rapport n° 2 - Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Anna-Karyna Ruszkowski	Geneviève Oger	ADOPTÉE

9.4 Rapport n° 3- Comité des secteurs (CS) du 15 janvier 2026

Le conseiller Gregory fait un résumé de la rencontre CS tenue le 15 janvier 2026. Prochaine réunion : le 1^{er} avril 2026 à 15 h 00.

Motion 13, Résolution 24-365

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Rapport n° 3 du Comité permanent des secteurs* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Benoit Fortin	Pierre Gregory	ADOPTÉE

10. POLITIQUES

10.1 Politique n° 2,404 – *Enregistrement sonore et visuel*

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique no 2,404 – *Enregistrement sonore et visuel*.

Motion 14, Résolution 24-366

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 portant sur la *Politique n° 2,404 - Enregistrement sonore et visuel*, soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Yvon Rochefort	Geneviève Oger	ADOPTÉE
QUE le Conseil approuve la Politique n° 2,404 - <i>Enregistrement sonore et visuel</i> telle que présentée à l'annexe A aux fins de diffusion et de mise en vigueur.		
Proposée par :	Adoptée par :	Décision
Yvon Rochefort	Pierre Gregory	ADOPTÉE

10.2 Politique n° 3,102 – *Admission des élèves – fréquentation hors-zone*

M. Kamga, surintendant de l'éducation, présente la politique n° 3,102 – *Admission des élèves – fréquentation hors-zone* aux membres du Conseil.

Motion 15, Résolution 24-367

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 portant sur la *Politique n° 3,102 - Admission des élèves – fréquentation hors zone* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Yvon Rochefort	Anna-Karyna Ruszkowski	ADOPTÉE
QUE le Conseil approuve la Politique n° 3,102 <i>Admission des élèves – fréquentation hors zone</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.		
Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Pierre Gregory	Benoit Fortin	ADOPTÉE

10.3 Politique n° 3,301 – *Soutien aux élèves ayant des affectations médicales prédominantes*

M. Fontaine présente la politique n° 3,301 – *Soutien aux élèves ayant des affectations médicales prédominantes* aux membres du Conseil.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE
VIAMONDE - (SÉANCE PUBLIQUE)**

NON-ADOPTÉ

Motion 16, Résolution 24-368

QUE le rapport en date du 23 janvier 2026 portant sur la *Politique n° 3,301 - Soutien aux élèves ayant des affections médicales et prédominantes* soit reçu.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Anna-Karyna Ruszkowski	Pierre Gregory	ADOPTÉE
QUE le Conseil approuve la Politique n° 3,301 - <i>Soutien aux élèves ayant des affections médicales et prédominantes</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.		
Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Pierre Gregory	David Paradis	ADOPTÉE

11. AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion

12. AUTOÉVALUATION

Les membres du Conseil estiment que l'ensemble du travail effectué met en valeur l'importance de la personne et de l'individu, et que les rencontres abordent des sujets variés et pertinents.

La présentation sur la trousse des ateliers aux parents a été grandement appréciée.

Le président remercie la vice-présidente pour son professionnalisme et pour avoir présidé la rencontre avec efficacité.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET PASSAGE À LA SÉANCE HUIS CLOS

À **19 h 29** la séance publique est ajournée et la séance en huis clos débute.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Kristine Dandavino	Yvon Rochefort	ADOPTÉE

Retour à la séance publique à 20 h 42

14. ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

Motion 17, Résolution 24-369

QUE les résolutions de la séance à huis clos sur les points ci-dessous soient transférées en séance publique.

14.1 Les *Changements au sein du personnel entre le 1^{er} et le 31 décembre 2025* soit reçu.

14.2 L'Annexe B du rapport en date du 23 janvier 2026 intitulé *Sommaire des contrats octroyés de plus de 100 000 \$* soit reçu

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Benoit Fortin	Pierre Gregory	ADOPTÉE

15. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE

Motion 18, Résolution 24-370

QUE la réunion ordinaire publique du Conseil scolaire Viamonde du 23 janvier 2026 soit levée à **20 h 43**.

Proposée par :	Appuyée par :	Décision
Kristine Dandavino	David O'Hara	ADOPTÉE

Le directeur de l'éducation
Sébastien Fontaine

La vice-présidente du Conseil,
Emmanuelle Richez

ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Du 19 janvier au 13 février 2026

Membres	Date	Activités
Conseiller Fortin (Président)		
Conseillère Richez (Vice-présidente)	29 janvier	Soirée cinéma, École élémentaire l'Envolée
	30 janvier	Rencontre avec la députée provinciale Lisa Gretsky
Conseillère Dandavino		
Conseillère Diakité		
Conseiller Gregory		
Conseiller Lapointe		
Conseillère Oger	21 janvier	Conseil d'école – École secondaire Toronto Ouest
	30 janvier	Préparation du petit-déjeuner des enseignants – École secondaire Toronto Ouest
Conseiller O'Hara		
Conseiller Paradis		
Conseiller Rochefort		
Conseillère Ruszkowski		
Conseiller Tikeng		

PUBLIC

CALENDRIER DES DATES IMPORTANTES- FÉVRIER 2026

Février 2026	
Ce mois -ci	Mois de l'histoire des Noirs Mois du patrimoine Franco-ontarien Mois de la psychologie Mois de sensibilisation au syndrome de Turner Mois du cœur
2	Jour de la marmotte
2-8	Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle
5	Journée de la petite laine (sensibilisation à l'économie d'énergie)
11	Journée internationale des femmes et des filles de science
13	Journée mondiale de la radio
14	Marche commémorative des Femmes Autochtones La St-Valentin
15	Jour du drapeau national du Canada Nirvana (Bouddhisme)
16	Jour de la famille (férié)
17	Nouvel an lunaire (Bouddhisme, Taoïsme, Confucianisme)
*17 ou 18	Début du Ramadan (Islam)
*18	Nouvel An Tibétain (Bouddhisme)
18	Début du Carême
21	Journée internationale de la langue maternelle
25	Journée du chandail rose / Journée contre l'intimidation

* Les dates peuvent légèrement varier selon le calendrier lunaire.

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Orientations budgétaires 2026-2027

SITUATION ACTUELLE

Le ministère de l'Éducation n'a pas encore communiqué les modalités de financement pour le prochain exercice financier. Le Conseil ignore donc à ce jour, s'il doit s'attendre à une augmentation ou à une réduction des subventions pour l'année scolaire 2026-2027.

À titre de rappel, le Conseil a approuvé un budget de fonctionnement déficitaire de 2,29 M\$ pour l'année 2025-2026. Un déficit n'est toutefois pas soutenable à long terme et demeure interdit en vertu de la réglementation provinciale. Il doit donc être éliminé dans un délai maximal de deux ans, soit au plus tard pour l'année scolaire 2027-2028. Le budget 2026-2027 devra ainsi permettre de progresser vers un retour à l'équilibre financier en 2027-2028.

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'administration projette une augmentation de 128 élèves, principalement attribuable à l'ouverture de nouvelles classes de 7^e année dans certaines écoles et à l'arrivée de la première cohorte d'élèves de 12^e année à l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin. Cette augmentation représente une hausse de 0,94 % par rapport aux effectifs au 31 octobre 2025.

Palier	Budget révisé 2025-2026	Budget 2026-2027	Changement
Élémentaire	10 967	11 029	62
Secondaire	2 594	2 660	66
Total	13 561	13 689	128

Compte tenu de ses éléments, le Conseil prévoit d'adopter une approche budgétaire prudente, tout en demeurant ouvert à l'ajout ou à l'ajustement d'initiatives susceptibles d'améliorer la réussite des élèves et l'efficacité organisationnelle du Conseil.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le budget doit tenir compte des trois grands objectifs suivants:

- La réussite et le bien-être de nos élèves ;
- L'épanouissement de notre personnel ; et
- Le leadership et le rayonnement du Conseil dans nos communautés.

Ainsi, l'administration prépare un budget qui met au cœur de ses priorités la réussite et le bien-être de nos élèves, l'épanouissement de notre personnel et le rayonnement du Conseil.

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE BUDGET 2026-2027

La préparation du budget repose également sur les principes suivants :

- les secteurs et services doivent préparer des prévisions budgétaires raisonnables. Toute augmentation par rapport au budget 2025-2026 doit être justifiée, documentée et fera l'objet d'une révision par le comité exécutif;
- les exigences de dotation des classes titulaires doivent respecter le Règl. de l'Ont. 132/12 : Effectif des classes ;
- les écoles et les secteurs sont dotés de personnel selon les subventions ministérielles pour les initiatives et la réalité des effectifs scolaires;
- les initiatives du ministère de l'Éducation doivent être respectées;
- les règlements et les directives en matière de politiques et de programmes du Ministère doivent être respectés;
- les initiatives proposées doivent être mises de l'avant pour favoriser la réussite des élèves et le rayonnement du Conseil;
- des initiatives ciblant à améliorer l'efficacité et l'efficience du Conseil et de ses écoles doivent être identifiés;
- les ententes collectives et l'encadrement provincial doivent être respectés;
- la transparence doit être assurée; et
- les initiatives doivent aider à améliorer le rendement des élèves ou à améliorer l'efficacité et l'efficience du Conseil et de ses écoles.

Dans le cadre de la planification du budget 2026-2027, il est prévu de présenter un budget de fonctionnement équilibré, à l'exception d'un déficit potentiel pour le transport scolaire (le cas échéant) ainsi qu'un déficit planifié pour l'achat d'équipement informatique, financé par la réserve constituée à cet effet.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Le processus budgétaire du Conseil suit les étapes suivantes :

1. Prévoir les effectifs scolaires ; principal déterminant du financement.
2. Calculer la dotation du personnel selon les besoins particuliers des écoles et selon les règlements ministériels.
3. Établir les budgets des divers secteurs et services en fonction du plan stratégique, des orientations budgétaires, des effectifs et des projets prévus (p. ex., contrats de fonctionnement, frais de déplacement, rencontres en personne, conciergerie, entretien, frais de service).
4. Estimer les subventions à recevoir.
5. Analyse de l'écart budgétaire entre les revenus et les dépenses prévues et ajuster la dotation et les budgets des différents secteurs et services.
6. Présenter la dotation et les prévisions budgétaires estimées lors de la rencontre du Conseil de **mai**.
7. Revue finale des projections budgétaires et entrées des données dans le système d'information financière du Ministère. Ceci permet d'assurer la conformité réglementaire envers les attentes du Ministère.
8. Finaliser le cartable de présentation du Budget.
9. Présenter et approuver le budget à la rencontre du Conseil de **juin**.
10. Soumettre le budget approuvé au Ministère.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 20 février 2026 intitulé *Orientations budgétaires 2026-2027* soit reçu.

QUE le Conseil approuve les orientations budgétaires telles que présentées dans le présent rapport.

Préparé par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : CALENDRIERS SCOLAIRES 2026-2027

ANTÉCÉDENTS

À la suite de la note de service émise par le ministère de l'Éducation en novembre dernier, les ébauches des calendriers scolaires pour les paliers élémentaire et secondaire ont été présentées aux membres du comité de gouvernance le 27 novembre 2025, accompagnées de l'échéancier de la consultation.

Le processus de consultation s'est déroulé du 12 au 30 janvier 2026 auprès des groupes suivants :

- le comité de participation des parents;
- les conseils d'école;
- les directions d'école;
- les présidences syndicales de l'AEFO, de la FEESO et du SCFP.

L'élaboration des calendriers scolaires respecte les exigences du [Règlement 304, Calendrier scolaire, journées pédagogiques](#).

Les ébauches de calendriers scolaires tiennent compte des partenariats en matière de transport scolaire avec les conseils scolaires limitrophes, notamment le Conseil scolaire catholique MonAvenir ainsi que le Conseil scolaire catholique Providence.

La date limite pour la soumission au ministère de l'Éducation d'un calendrier régulier ou modifié est le 1^{er} mars 2026.

Situation actuelle

À l'issue du processus de consultation, le Conseil a reçu 31 réponses, réparties comme suit :

- 3 directions d'école
- 18 membres de conseils d'école et parents
- 5 membres de l'AEFO
- 0 membres de la FEESO
- 1 membre du SCFP
- 4 membres de la communauté

Parmi ces réponses :

- 18 appuient l'ébauche du calendrier scolaire de l'élémentaire;
- 18 appuient l'ébauche du calendrier scolaire du secondaire.

L'annexe A présente une compilation complète des résultats de la consultation pour les calendriers 2026-2027.

Les ébauches des calendriers élémentaire et secondaire prévoient notamment :

- une rentrée scolaire des élèves le 8 septembre 2026;
- la fin de l'année scolaire le 29 juin 2027;
- une première journée pédagogique le 2 septembre 2026, avant l'arrivée des élèves.

Vous trouverez à l'annexe B les ébauches proposées du calendrier scolaire des deux paliers pour 2026-2027.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 20 février 2026 *Calendriers scolaires 2026-2027* soit reçu.

QUE le calendrier scolaire 2026-2027 en version ébauche soit approuvé.

Préparé par :

La surintendante de l'éducation

Dounia Bakiri

Présenté par :

La direction de l'éducation

Sébastien Fontaine

p. j. (2)

Annexe A

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2026-2027

Nombre de réponses reçues : 31

- Directions d'école et membres du personnel :3
- Conseils d'école et parents :16
- Comité de participation des parents :2
- Membre de la communauté : 4
- Présidence et membres de l'AEFO : 5
- Présidence et membres de la FEESO :0
- Présidence et membres de la SCFP : 1
- Présidence de l'ADFO : 0

Nombre de répondants qui acceptent *l'ébauche du calendrier scolaire de l'élémentaire* tel que soumis :18*

Nombre de répondants qui acceptent *l'ébauche du calendrier scolaire du secondaire* tel que soumis :18*

(* à noter que très souvent les gens qui approuvent ne font pas de commentaire)

1 - Commentaires soumis par la présidence de l'AEFO pour l'ensemble des calendriers :

Aucun

2 - Commentaires soumis par des membres de l'AEFO pour l'ensemble des calendriers :

Aucun

3 - Commentaires soumis par la présidence de la FEESO :

Aucun

4 - Commentaires soumis par des membres de la FEESO pour l'ensemble des calendriers :

Aucun

5 - Commentaires soumis par la présidence de la SCFP :

Aucun

6 - Commentaires soumis par des membres de la SCFP pour l'ensemble des calendriers :

Aucun

7 - Commentaires soumis par la présidence de l'ADFO :

Aucun

8 - Commentaires soumis par les directions d'école, les membres du personnel enseignant et le personnel de soutien

Congés	<ul style="list-style-type: none"> • Je préfère avoir les 2 jours sans congé mais mettre le congé au début du congé de mars à la place; • En raison de la proximité du congé de Pâques, s'il était possible de devancer le congé de mars d'une semaine vers le 8 mars, l'assiduité scolaire seraient probablement optimisées la semaine du 22-25 mars; • Congé le vendredi 12 mars 2027 au lieu de congé le vendredi 4 septembre 2026; • Ce serait mieux d'avoir le congé de mars une semaine plus tôt. Quatre jours entre le congé de mars et paques sont inutiles et permettront à très peu de se faire; • Pourquoi on a enlevé une journée de la semaine de relâche aussi c'est la nouvelle Journée O enseignement de l'Ontario.
Journées pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • les 2 journées pédagogiques au début de l'année scolaire suivis d'un congé, nous coupent l'assurance emploi; • La journée pédagogique double en début d'année sera appréciée par le personnel, du temps le 18 ou 25 septembre serait aussi optimal; • Je souhaiterais enlever une des journées pédagogiques en début d'année et plutôt l'insérer quelque part en avril puisque c'est le mois le plus long et qu'il serait rentable d'avoir une journée pédagogique pendant ce temps; • Changer une journée pédagogique de septembre 2026 à avril 2027. De plus, déplacer une journée pédagogique pour le retour des vacances en janvier (4 janvier) pourrait aider au bien-être du personnel et des élèves pour un retour en douceur et mieux préparé; • Au lieu d'avoir 2 journées pédagogiques au début d'année (2 et 3), on suggère d'avoir une seule journée à la rentrée scolaire et ajouter une JP au mois d'avril; • Journée pédagogique le jeudi 3 et le vendredi 4 septembre 2026; • Si nous pouvons remettre la première JP pédagogique en 2027 au 29 janvier au lieu du 5 février afin de nous donner le temps de recevoir les commentaires pour révision de la direction et que la direction prenne le temps de les revoir avant leur impression et leur remise aux parents en général requise la semaine après le congé de la famille; • avoir deux journées pédagogiques au début de l'année est une excellente idée
Autres	Aucun

9 - Commentaires soumis par le Conseil d'école ou les parents :

Congés	<ul style="list-style-type: none"> • On a toujours eu une journée de plus le vendredi avant le congé de mars, et pour l'année prochaine, il n'apparaît pas. Si le conseil peut diminuer une des journées pédagogiques et ajouter cette journée, qui fait souvent plaisir aux élèves et au personnel, ce serait une excellente chose. Pour les familles et le personnel qui voyagent, ils ont besoin de
---------------	---

	<p>cette journée de plus pour voyager. Cela aide pour que les étudiants ne manquent pas de temps en classe. Merci beaucoup.</p>
Journées pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Suggestion pour la Journée pédagogique : vendredi 9 octobre et vendredi 12 février; • Il est plus simple pour les parents d'avoir à gérer les journées pédagogiques lorsqu'elles sont alignées avec les jours fériés et avec les journées pédagogiques de TDSB car il y a plus d'opportunités de camps etc. pour les enfants; • Je suggère d'ajouter une journée pédagogique en avril; • Je propose que la date du 26 octobre soit déplacée au 9 octobre 2026; • Suggestion: que la journée pédagogique prévue le 5 février 2027 soit déplacée au 29 janvier. Dans ce cas, la journée d'examens pour les élèves du secondaire initialement prévue le 29 janvier pourrait être reportée en février. C'est surtout parce que les semaines du 5 et du 15 février seraient très courtes et rapprochées, après un long mois de janvier.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier prend en compte les exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario et de la communauté scolaire.

10 - Commentaires soumis par les membres de la communauté :

Congés	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter le 12 mars comme journée congé; • On se demande pourquoi mettre un congé le 4 septembre 2026. On aimerait que ce congé soit remis au 12 mars 2027 (juste avant le congé de mars).
Journées pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Je propose une journée pédagogique le 30 juin 2025 pour le palier élémentaire et une journée pédagogique le 26 juin 2025 pour le palier secondaire, et ce, s'il est possible d'avoir des journées pédagogiques à des dates différentes pour les paliers élémentaire et secondaire.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Nous notons qu'avec la fête du travail le lundi 7 septembre, que les cours commenceront le mardi 8 sept., ce qui est évidemment très tard. La Farandole envisage d'ouvrir la semaine du 31-1-2-3-4 pour offrir un service de style "camps d'été" ou "march break" pour les enfants scolaires et sa programmation habituelle pour poupon/bambin/pré-sco. Les deux semaines où la garderie serait fermée seraient donc les semaines du 17 et du 24 août. Nous aurions besoin de la confirmation de Viamonde que les écoles PiET, GR et FL seront accessibles pour la semaine du 31 août. Nous envisageons que la demande pourrait être très importante pour les MaJa durant la semaine du 31-4 et que peut-être nous pourrions offrir un service pour MaJa-Scolaire qui irait au-delà de notre license d'exploitation régulière. Nous aimerions sonder les besoins des parents et voir les disponibilités de notre personnel, et ensuite envisager louer des espaces supplémentaire (au besoin) dans notre 3 écoles pour répondre à la demande des parents.

Calendrier scolaire 2026-2027

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil
O	Journée de l'Ontario (Journée d'enseignement)

ÉBAUCHE Après consultation

MOIS	Journées d'enseignement élémentaire	Journées pédagogiques	1 ^{ère} semaine					2 ^e semaine					3 ^e semaine					4 ^e semaine					5 ^e semaine					
			L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
Août	0	0	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31					
Septembre	17	2		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30			
Octobre	20	1			1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30		
Novembre	20	1	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30					
Décembre	14	0		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31		
Janvier	20	1				1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29		
Février	18	0	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26						
Mars	16	0	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31			
Avril	22	0		1	2	5	6	7	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
Mai	20	0	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31					
Juin	20	2		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30			
Total secondaire	187	7																										
			194																									

Remarque : Le calendrier scolaire 2026-2027 donne la possibilité de 196 jours de classe entre le 1^{er} septembre 2026 et le 30 juin 2027. Chaque année scolaire comprend au moins 194 jours de classe dont trois jours sont désignés par le conseil comme journées pédagogiques rattachées aux priorités provinciales en matière d'éducation telles qu'énumérées dans la Note Politique/Programme #151. Quatre autres jours peuvent être désignés par le conseil comme journées pédagogiques. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil scolaire peut désigner jusqu'à dix journées d'enseignement comme journées d'examen.

ANNEXE B

Conseil scolaire Viamonde

Palier : élémentaire secondaire

Écoles :
Toutes les écoles du Conseil scolaire Viamonde

Calendrier scolaire 2026-2027

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil
E	Journée d'examen prévue (9e à la 12e)
O	Journée de l'Ontario (Journée d'enseignement)

ÉBAUCHE Après consultation

MOIS	Journées d'enseignement secondaire	Journées pédagogiques	Journées d'examen prévues	1 ^{ère} semaine					2 ^e semaine					3 ^e semaine					4 ^e semaine					5 ^e semaine					
				L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
Août	0	0		3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31					
Septembre	17	2			1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30			
Octobre	20	1				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30		
Novembre	20	1		2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30					
Décembre	14	0		1	2	3	4	5	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31		
Janvier	19	1	1				1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29	E	
Février	14	0	4	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26						
Mars	16	0		1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31			
Avril	22	0			1	2	5	5	5	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30		
Mai	20	0		3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31					
Juin	15	2	5		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30			
Total secondaire	177	7	10	Remarque : Le calendrier scolaire 2026-2027 donne la possibilité de 196 jours de classe entre le 1 ^{er} septembre 2026 et le 30 juin 2027. Chaque année scolaire comprend au moins 194 jours de classe dont trois jours sont désignés par le conseil comme journées pédagogiques rattachées aux priorités provinciales en matière d'éducation telles qu'énumérées dans la Note Politique/Programme #151. Quatre autres jours peuvent être désignés par le conseil comme journées pédagogiques. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil scolaire peut désigner jusqu'à dix journées d'enseignement comme journées d'examen.																									
				194																									

Secondaire : **semestre #1 : 90 jours**
semestre #2 : 87 jours

ANNEXE B

Conseil scolaire Viamonde																							
Palier : <input type="checkbox"/> élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> secondaire																							
Écoles : Toutes les écoles du Conseil scolaire Viamonde																							

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : SORTIES ÉDUCATIVES

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur pédagogique des activités organisées par le personnel enseignant à l'extérieur de la salle de classe comme étant un excellent complément à l'éducation et au bien-être des élèves. Le Conseil appuie la planification et l'organisation de sorties éducatives à caractère scientifique, culturel, social ou sportif, menées à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale dans un contexte sain et sécuritaire.

Le coût des sorties éducatives peut varier selon plusieurs facteurs (p. ex., nombre d'élèves participant à l'activité, l'endroit de la sortie, organisation des activités de levée de fonds, choix d'une compagnie externe pour l'organisation de l'activité, etc.).

Le Conseil appuie également, lorsque possible, la planification et l'organisation collaborative des sorties éducatives entre les écoles.

DÉFINITION

Une sortie éducative se définit comme toute activité préalablement approuvée ayant lieu à l'extérieur de la propriété de l'école. Elle vise à enrichir l'expérience d'apprentissage et le bien-être des élèves dans le cadre du programme d'enseignement ou en dehors de celui-ci et est organisée par l'école ou le Conseil.

Conformément au processus d'approbation des sorties éducatives, l'administration est responsable de l'approbation des sorties de catégorie 1 et 2 ayant lieu en Ontario tandis que le Conseil doit approuver les sorties de catégorie 2 et 3 ayant lieu à l'extérieur de la province ou hors du pays.

La sortie éducative à l'extérieur de la province, ci-après, est prévue :

Île de Vancouver, Colombie-Britannique

Lieu :	Île de Vancouver
École :	École secondaire Franco-Niagara
Date :	16 au 24 juin 2026
Niveau d'études :	11 ^e et 12 ^e année
Nombre d'élèves :	13 élèves
But du voyage :	Les élèves de la MHS Environnement auront la chance de faire un voyage d'étude et un tour écologique sur l'Île de Vancouver. Ce voyage permettra aux élèves de découvrir des écosystèmes uniques (par exemple des forêts anciennes), d'explorer les avancées en génie environnemental à l'Université de Victoria, de participer à des ateliers d'intendance avec le <i>Galiano Conservancy</i> et d'apprendre des Premières Nations locales. Ils visiteront les caves souterraines de Horne Lake, <i>Cathedral Grove</i> et le Parc provincial MacMillan.
Lien aux programmes-cadres de l'école	Ce voyage offrira aux élèves une occasion unique d'approfondir leur compréhension de la conservation de la biodiversité, de la gestion des terres, des systèmes alimentaires durables, de la restauration écologique et de l'action climatique.
Montant défrayé par l'élève :	1 460 \$ (Avant les levées de fonds. Les activités suivantes sont prévues pour réduire les coûts pour les élèves : Demande de subvention à l'Association <i>Galiano Conservancy</i> , recherches de commandites et partenariat de commerces locaux)
Montant défrayé par l'école :	4 630 \$
Montant défrayé par le conseil d'école :	0 \$
Montant défrayé par un autre organisme :	0 \$
Montant défrayé par une autre subvention :	0 \$
Coût total de l'activité :	23 617 \$

La sortie proposée respecte la politique n° 3,202 *Sorties éducatives* du Conseil scolaire Viamonde.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 20 février 2026 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

QUE la demande, pour le voyage sur l'Île de Vancouver pour l'École secondaire Franco-Niagara, soit approuvée.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Martin Boudreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Plan pour la réussite des élèves du Conseil scolaire Viamonde 2025-2026

PRÉAMBULE

En application de la *Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves de l'Ontario*, le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) doit élaborer chaque année un Plan pour la réussite des élèves (PRÉ). Ce plan doit intégrer les priorités provinciales en matière de rendement, soit :

- l'atteinte des résultats d'apprentissage dans les compétences scolaires de base, avec pour objectif d'améliorer la littératie et la numérité;
- la préparation des élèves à la réussite, avec pour objectif d'accroître le taux de diplomation et de mieux préparer les élèves aux études ou à une carrière;
- l'engagement et le bien-être des élèves, avec pour objectif d'améliorer l'assiduité, l'engagement et le bien-être.

Le PRÉ du Conseil doit, au minimum, s'appuyer sur le cadre d'indicateurs fourni par le Ministère pour soutenir chacune de ces priorités.

SITUATION ACTUELLE

Lors de l'année scolaire 2024-2025, le Conseil, en se basant sur les indicateurs fournis par le Ministère, s'était fixé des objectifs ambitieux à atteindre. Un bilan de l'état de l'atteinte de ces objectifs est disponible à **l'annexe A** du présent rapport.

De façon générale, nous constatons que :

- Dans la composante « atteinte des résultats d'apprentissage dans les compétences de base », le Conseil a atteint ou dépassé neuf (sur dix-huit) des indicateurs de littératie qu'il s'était fixé. Pour les indicateurs de littératie dont la cible n'a pas été atteinte, les écarts observés entre la cible et les résultats varient de 1 % à 6 %. Globalement, ces résultats sont encourageants, mais confirment cependant la nécessité de poursuivre et renforcer nos actions afin de maximiser la réussite du plus grand nombre d'élèves.

En numérité, le Conseil a atteint ou dépassé 5 (sur seize) des indicateurs qu'il s'était fixé. Pour les indicateurs de numérité dont la cible n'a pas été atteinte, les écarts observés entre la cible et les résultats atteints varient de 1% à 11%. L'écart le plus important concerne l'indicateur sur la réussite des élèves au test provinciale de mathématiques de 9^e année.

Ce constat souligne la nécessité de renforcer l'attention portée aux stratégies déployées à ce niveau et de procéder à une analyse plus fine des données primaires recueillies en 9^e année, afin d'identifier tôt les écarts et déployer des mesures correctrices appropriées.

- Dans le domaine « préparation des élèves à la réussite », le Conseil s'était fixé des cibles ambitieuses en matière d'accumulation de crédits. Bien que ces cibles n'aient pas été atteintes, les écarts entre les résultats obtenus et les cibles demeurent relativement faibles, variant de 1 % à 7 %. Ce constat met en évidence la nécessité d'optimiser les stratégies en place afin de mieux soutenir les élèves dans l'accumulation des crédits requis en vue de l'obtention du diplôme. L'indicateur relatif au taux de graduation n'est pas encore disponible.

En ce qui concerne l'inscription des élèves aux cours de sciences (11^e et 12^e années) et de mathématiques (12^e année), ainsi que le volet des métiers spécialisés, tous les indicateurs fixés par le Conseil ont été atteints.

Concernant la composante « préparation et itinéraire d'études », le Conseil attend toujours les directives du Ministère avant de se fixer des cibles liées à la perception des élèves quant au fait que leurs apprentissages les ont préparés à la prochaine étape de leur parcours. En revanche, en ce qui concerne l'accompagnement des élèves de la 7^e à la 12^e année dans l'actualisation de leur plan d'itinéraire d'études, un seul des deux indicateurs fixés par le Conseil a été atteint ou dépassé

- Dans le domaine « engagement et bien-être des élèves », trois des indicateurs (sur neuf) fixés par le Conseil ont été atteints ou dépassés. Pour ceux qui ne l'ont pas été, les écarts les plus marqués entre les cibles et les résultats concernent principalement l'assiduité ainsi que la confiance des élèves en mathématiques. Un exercice de réflexion est en cours afin de mieux comprendre ces écarts et d'identifier les moyens les plus efficaces de les réduire.

Viamonde se fixe des cibles ambitieuses, fondées sur son historique de résultats et le profil des élèves. En restant mobilisé, en analysant les écarts et en ajustant les stratégies visant à atteindre les cibles ambitieuses qu'il se fixe, le Conseil obtient, année après année, d'excellents résultats aux évaluations de l'office de la qualité et de la responsabilisation en éducation.

Pour l'année scolaire 2025-2026, toujours en se basant sur les indicateurs fournis par le Ministère, le Conseil s'est fixé des objectifs à atteindre. Ces objectifs intègrent également les indicateurs du Plan pour la réussite des élèves en mathématiques (PARM), ainsi que d'autres indicateurs propres au Conseil. Les valeurs de référence pour certains indicateurs, sont toujours en attente de la part du Ministère. Le PRÉ intègre également des stratégies qui seront déployées tout au long de l'année pour atteindre les objectifs poursuivis.

Vous trouverez à **l'annexe B** le PRÉ du Conseil pour l'année scolaire 2025-2026.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 20 février 2026 intitulé *Plan pour la réussite des élèves du Conseil scolaire Viamonde 2025-2026* soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Hugues Kamga Wambo

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

P. j. (2)

BILAN DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2024-2025

PRIORITÉ : Atteinte des résultats d'apprentissage dans les compétences académiques de base					
Objectif 1 : Améliorer l'apprentissage et la réussite des élèves en littératie					
Lecture		OQRE			TPCL
3 ^e année	6 ^e année	3 ^e année	6 ^e année	10 ^e année	
D'ici la fin juin 2025, 91 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en lecture au test de l' OQRE du cycle primaire*.	D'ici la fin juin 2025, 99% des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en lecture au test de l' OQRE du cycle moyen*.	D'ici la fin juin 2025, 78% des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en écriture au test de l' OQRE du cycle primaire*.	D'ici la fin juin 2025, 89 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en écriture au test de l' OQRE du cycle moyen*.	D'ici la fin juin 2025, 98 % des élèves admissibles pour la première fois qui participent pleinement réussiront le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)*.	
85%	94%	78%	89%	98%	
Bulletin					
3 ^e année		6 ^e année			
82 % des élèves de 3 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	80 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1 .	D'ici la fin juin 2025, 84 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin scolaire .	90 % des élèves de 6 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	88 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1	D'ici la fin juin 2025, 90 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin scolaire .
83%	80%	83%	91%	87%	88%
7 ^e année		8 ^e année			
88 % des élèves de 7 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	84 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1 .	D'ici la fin juin 2025, 86 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin scolaire .	90 % des élèves de 8 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	86 % des élèves de 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1 .	D'ici la fin juin 2025, 88 % des élèves de 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin scolaire .
88%	82%	87%	92%	82%	87%

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

BILAN DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2024-2025

9^e année

D'ici la fin juin 2025, **80 %** des élèves de 9^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **français au bulletin**.

78%

Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour atteindre les cibles en littératie

- | | |
|---|--|
| 1. Mise en œuvre du dépistage précoce | 6. Enseignement explicite de la littératie structurée |
| 2. Évaluation diagnostique avec les trousseaux Escalire | 7. Analyse des données des tests blancs en littératie |
| 3. Mise en place du soutien ILÉ pour les élèves à risque | 8. Utilisation des ressources du conseil (abonnement, trousseaux, communautés, etc.) |
| 4. Développement professionnel des membres du personnel à travers les formations axées sur les pratiques à haut rendement en littératie | 9. Monitorage et analyse des données d'évaluation (bulletins et Encompass) |
| 5. Accompagnement hebdomadaire des écoles ciblées et ponctuel pour les autres écoles | 10. Bâtir la capacité en leadership pédagogique des directions d'écoles |

Objectif 2 : Améliorer l'apprentissage et la réussite des élèves en mathématiques

OQRE

3^e année

D'ici la fin juin 2025, **83 %** des élèves de 3^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **mathématiques** au test de **l'OQRE** du cycle primaire*.

85%

6^e année

D'ici la fin juin 2025, **80 %** des élèves de 6^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **mathématiques** au test de **l'OQRE** du cycle moyen*.

79%

TPM

D'ici la fin juin 2025, **75 %** des élèves de 9^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **mathématiques** au test de **l'OQRE***.

74%

Bulletin

3^e année

91 % des élèves de 3^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au **bulletin de progrès**◊. **88 %** des élèves de 3^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin de l'étape 1**◊.

88%

6^e année

D'ici la fin juin 2025, **89 %** des élèves de 3^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin scolaire**◊.

87%

86 % des élèves de 6^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au **bulletin de progrès**◊.

90%

82 % des élèves de 6^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin de l'étape 1**◊.

88%

D'ici la fin juin 2025, **84 %** des élèves de 6^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin scolaire**◊.

87%

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

BILAN DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2024-2025

7 ^e année			8 ^e année		
88 % des élèves de 7 ^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au bulletin de progrès .	82 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin de l'étape 1 .	D'ici la fin juin 2025, 84 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin scolaire .	85 % des élèves de 8 ^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au bulletin de progrès .	81 % des élèves de 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin de l'étape 1	D'ici la fin juin 2025, 85 % des élèves de 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin scolaire .
83%	80%	80%	87%	76%	78%
9 ^e année					
D'ici la fin juin 2025, 80 % des élèves de 9 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin .					
69%					
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour atteindre les cibles en numératie					
1. Élaboration d'un plan d'action pour la réussite en mathématiques et monitorer sa mise en œuvre. 2. Accompagnement des écoles 3. Développement professionnel des membres du personnel à travers les formations axées sur les pratiques à haut rendement en numératie et les réseaux. 4. Bâtir la capacité en leadership pédagogique des directions d'écoles.			5. Renforcement de la mise en œuvre de la Réponse à l'Intervention (RAI) et des recommandations découlant des visites du cadre d'efficacité des écoles. 6. Renforcer les capacités en analyse des données des écoles pour comprendre le rendement en mathématiques de tous les sous-groupes d'élèves à partir de diverses sources, notamment l'alignement entre les résultats de l'OQRE, les bulletins scolaires et les outils et tâches d'évaluation élaborés au niveau du conseil.		

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

BILAN DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2024-2025

Priorité : Préparation des élèves à la réussite				
Objectif : Améliorer les taux d'obtention de diplôme des élèves et les préparer pour les succès de l'avenir				
Accumulation de crédits				
D'ici juin 2025, 95 % des élèves auront accumulé 8 crédits ou plus à la fin de la 9^e année .	D'ici juin 2025, 95 % des élèves auront accumulé 16 crédits ou plus à la fin de la 10^e année* .	D'ici juin 2025, 90 % des élèves auront accumulé 24 crédits ou plus à la fin de la 11^e année .	D'ici juin 2025, 96 % des élèves de 12^e année obtiendront leur diplôme d'études secondaires à la fin de l'année scolaire.	D'ici juin 2025, 97 % d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires de l'Ontario dans les cinq années qui suivent le début de la 9 ^e année.
92%	90%	83%	95%	À venir
Métiers spécialisés, cours de mathématiques et sciences				
D'ici juin 2025, 82 % des élèves de 11 ^e ou de 12 ^e année seront inscrits à au moins un cours de mathématiques de 12^e ou de sciences (11^e ou 12^e) *.	D'ici juin 2025, 44% des élèves de 11 ^e ou 12 ^e année participeront à au moins un programme de métiers spécialisés (Majeure Haute Spécialisation, Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario ou double reconnaissance de crédit) *.			
82%			47%	
Préparation et itinéraire d'études				
D'ici juin 2025, _____ % des élèves de 6^e année croiront que leur apprentissage les a préparés pour la prochaine étape de leur expérience d'apprentissage*. [À venir]	D'ici juin 2025, _____ % des élèves de 9^e année croiront que leur apprentissage les a préparés pour la prochaine étape de leur expérience d'apprentissage*. [À venir]	D'ici juin 2025, _____ % des élèves de 10^e année croiront que leur apprentissage les a préparés pour la prochaine étape de leur expérience d'apprentissage*. [À venir]	D'ici juin 2025, 70 % des élèves de la 7^e à 9^e actualiseront leur plan d'itinéraire d'études .	D'ici juin 2025, 75 % des élèves de la 10^e à la 12^e actualiseront leur plan d'itinéraire d'études .
			71%	65%
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour améliorer les taux d'obtention de diplôme des élèves et les préparer pour les succès de l'avenir				
1. Faire la promotion des métiers spécialisés dans les écoles secondaires (dépliants, présentations)	2. Offrir des formations aux enseignants afin de les outiller à vulgariser les métiers spécialisés dans l'école.	3. Organiser des visites dans les salons, les foires, les collèges, les entreprises afin de multiplier les contacts des élèves avec les métiers spécialisés.	4. Mettre sur pied des MHS centrales pour offrir plus de possibilités aux élèves	5. Accompagner les élèves pour leurs choix de cours via MBP
6. Mettre en place des itinéraires postsecondaires (accompagnement des élèves 10e à 12e pour faire des choix d'itinéraires post secondaire (les 4 voies : université, collège, métiers spécialisés, marché du travail) via MBP	7. Formation et accompagnement des enseignants sur l'utilisation de MyBlueprint	8. Utilisation de MyBlueprint dans toutes les classes dès la 7e et 8e année (ressources et activités)	9. Création du portfolio numérique pour tous les élèves dès la 7e et 8e année	10. Monitorage de la direction grâce aux données MBP

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

BILAN DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2024-2025

PRIORITÉ : Engagement et bien-être des élèves

Objectif 1 : Améliorer l'engagement des élèves aux activités en classe et à l'apprentissage

Taux d'assiduité		Rétroaction positive en mathématique		
D'ici juin 2025, 70% des élèves de la 1^{re} à la 8^e année vont maintenir un taux d'assiduité individuel égal ou supérieur à 90 %*.	D'ici juin 2025, 70% des élèves de la 9^e à la 11^e année vont maintenir un taux d'assiduité individuel égal ou supérieur à 90%.	D'ici juin 2025, 80 % des élèves de 3^e année feront état d'une rétroaction positive en ce qui a trait à leur attitude et leur niveau de confiance en mathématiques ◊.	D'ici juin 2025, 75 % des élèves de 6^e année feront état d'une rétroaction positive en ce qui a trait à leur attitude et leur niveau de confiance en mathématiques ◊.	D'ici juin 2025, 70 % des élèves de 9^e année feront état d'une rétroaction positive en ce qui a trait à leur attitude et leur niveau de confiance en mathématiques .
61%	26%	68%	64%	51%
Autorégulation		Littératie en santé mentale		
D'ici juin 2025, 75% des élèves de la 1^{re} à la 8^e obtiendront une cote de très bien ou excellente en Autorégulation au bulletin.	D'ici juin 2025, 75% des élèves de la 9^e à la 11^e obtiendront une cote de très bien ou excellente en Autorégulation au bulletin.	D'ici juin 2025, 95% des élèves de 7^e année auront suivi le programme de littératie en santé mentale .	D'ici juin 2025, 95% des élèves de 8^e année auront suivi le programme de littératie en santé mentale .	D'ici juin 2025, 90% des élèves de la 6^e, 9^e et 10^e année déclareront connaître les soutiens et les services en santé mentale offerts (selon le sondage de l' OQRE) *.
73%	75%	98%	98%	6^e 58% 9^e 65% 10^e 65%
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour améliorer l'engagement et le bien-être des élèves				
1. Sensibiliser les leaders scolaires, les membres du personnel ainsi que la communauté scolaire à l'impact de la présence à l'école. 2. Collabrer avec les bureaux de santé publique pour la mise en œuvre du programme d'activité ludique en milieu scolaire (PALS) visant le développement du leadership des élèves (6 écoles élémentaires). 3. Mettre en œuvre des comités de santé mentale (SM) dans les écoles (6 écoles secondaires, programme Youth Empowering Students for Mental Health - YES4MH)		4. Poursuite de la mise en œuvre du parcours Viamonde en apprentissage socioémotionnel (ASE), intégration de la littératie en SM au parcours Viamonde et soutien au leadership des élèves en santé mentale. 5. Formation et certification en santé mentale des membres du personnel; création de ressources en littératie en santé mentale à destination des écoles. 6. Collaborer avec les parents afin de soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves.		

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

BILAN DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2024-2025

Priorité : réussir la mise en œuvre du décloisonnement des cours de 9e année	
Objectif : Améliorer la réussite des élèves dans les cours décloisonnés	
D'ici juin 2025, moins de 2 % des élèves de 9e année , seront inscrits à au moins un cours avec crédit obligatoire élaboré à l'échelon local .	D'ici juin 2025, moins de 2 % des élèves de 10e année , seront inscrits à au moins un cours avec crédit obligatoire élaboré à l'échelon local .
2%	3%
MONITORAGE DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES	
Stratégie de monitorage à mettre en œuvre pour atteindre les cibles du plan pour la réussite des élèves	
1. Application du protocole d'inscription des élèves a des cours élaborés à l'échelon local. 2. Suivi des données des écoles (rendement, accumulation de crédits et assiduité) à chaque étape des bulletins. 3. Suivi structurer et systématique des élèves à risque de ne pas accumuler les crédits requis.	4. Offrir de nombreuses opportunités de partager des bonnes pratiques par les membres du personnel lors des diverses activités de développement professionnel organisées centralement. 5. Enrichir les tableaux de bord pour suivre les indicateurs de performances des écoles. 6. Outiller les équipes de la réussite des écoles à effectuer un suivi rigoureux des élèves pour lesquels on ne répond pas encore à leurs besoins.

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation
◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2025-2026

PRIORITÉ : Atteinte des résultats d'apprentissage dans les compétences académiques de base				
Objectif 1 : Améliorer l'apprentissage et la réussite des élèves en littératie				
Lecture		Écriture		TPCL
3 ^e année	6 ^e année	3 ^e année	6 ^e année	10 ^e année
D'ici la fin juin 2026, 91 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en lecture au test de l' OQRE du cycle primaire*.	D'ici la fin juin 2026, 99 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en lecture au test de l' OQRE du cycle moyen*.	D'ici la fin juin 2026, 78 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en écriture au test de l' OQRE du cycle primaire*.	D'ici la fin juin 2026, 89 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en écriture au test de l' OQRE du cycle moyen*.	D'ici la fin juin 2026, 98 % des élèves admissibles pour la première fois qui participent pleinement réussiront le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)*.
Bulletin				
3 ^e année			6 ^e année	
82 % des élèves de 3 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	80 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1 .	D'ici la fin juin 2026, 84 % des élèves de 3 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin scolaire .	90 % des élèves de 6 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	88 % des élèves de 6 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1
7 ^e année			8 ^e année	
88 % des élèves de 7 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	84 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1 .	D'ici la fin juin 2026, 86 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin scolaire .	90 % des élèves de 8 ^e année progresseront bien ou très bien en français au bulletin de progrès .	86 % des élèves de 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en français au bulletin de l'étape 1 .

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2025-2026

9^e année

D'ici la fin juin 2026, **80 %** des élèves de 9^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **français au bulletin**.

Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour atteindre les cibles en littératie

- | | |
|--|--|
| 1. Mise en œuvre du dépistage précoce des compétences en lecture du jardin à la deuxième année. | 6. Enseignement explicite de la littératie structurée. |
| 2. Évaluation diagnostique des élèves avec les trousse Escalire. | 7. Analyse des données des tests blancs en littératie et élaboration des pistes d'interventions. |
| 3. Mise en place du soutien ILLÉ pour les élèves à risque. | 8. Utilisation des ressources du conseil (abonnement, trousse, communautés, etc.). |
| 4. Développement professionnel des membres du personnel à travers les formations axées sur les pratiques à haut rendement en littératie. | 9. Monitorage et analyse des données d'évaluation (bulletins et Encompass). |
| 5. Accompagnement hebdomadaire des écoles ciblées et ponctuel pour les autres écoles. | 10. Bâtir la capacité en leadership pédagogique des directions d'écoles. |

Objectif 2 : Améliorer l'apprentissage et la réussite des élèves en mathématiques

OQRE

3^e année

D'ici la fin juin 2026, **83 %** des élèves de 3^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **mathématiques** au test de **l'OQRE** du cycle primaire*.

6^e année

D'ici la fin juin 2026, **80 %** des élèves de 6^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **mathématiques** au test de **l'OQRE** du cycle moyen*.

TPM

D'ici la fin juin 2026, **75 %** des élèves de 9^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en **mathématiques** au test de **l'OQRE***.

Bulletin

3^e année

91 % des élèves de 3^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au **bulletin de progrès**[◊].

88 % des élèves de 3^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin de l'étape 1**[◊].

D'ici la fin juin 2026, **89 %** des élèves de 3^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin scolaire**[◊].

6^e année

86 % des élèves de 6^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au **bulletin de progrès**[◊].

82 % des élèves de 6^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin de l'étape 1**[◊].

D'ici la fin juin 2026, **84 %** des élèves de 6^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au **bulletin scolaire**[◊].

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2025-2026

7 ^e année			8 ^e année		
88 % des élèves de 7 ^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au bulletin de progrès .	82 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin de l'étape 1 .	D'ici la fin juin 2026, 84 % des élèves de 7 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin scolaire .	85 % des élèves de 8 ^e année progresseront bien ou très bien en mathématiques au bulletin de progrès .	81 % des élèves de 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin de l'étape 1	D'ici la fin juin 2026, 85 % des élèves de 8 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin scolaire .
9^e année					
D'ici la fin juin 2026, 80 % des élèves de 9 ^e année obtiendront un niveau de rendement supérieur ou égal à la norme provinciale en mathématiques au bulletin .					
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour atteindre les cibles en numératie					
1. Élaboration d'un plan d'action pour la réussite en mathématiques et monitorer sa mise en œuvre. 2. Accompagnement des écoles ciblées et ponctuelles selon la demande en mathématiques. 3. Développement professionnel des membres du personnel à travers les formations axées sur les pratiques à haut rendement en numératie et les réseaux de co-apprentissage. 4. Bâtir la capacité en leadership pédagogique des directions d'écoles.			5. Renforcement de la mise en œuvre de la Réponse à l'Intervention (RAI) et des recommandations découlant des visites du cadre d'efficacité des écoles. 6. Renforcer les capacités en analyse des données des écoles pour comprendre le rendement en mathématiques de tous les sous-groupes d'élèves à partir de diverses sources, notamment l'alignement entre les résultats de l'OQRE, les bulletins scolaires et les outils et tâches d'évaluation élaborés au niveau du conseil. 7. Tirer parti de l'intelligence artificielle et les ressources numériques, dont Knowledgehook, afin de soutenir et d'enrichir l'enseignement explicite des contenus et l'apprentissage, tout en recueillant à une fréquence élevée des preuves d'apprentissage pour offrir une rétroaction descriptive et immédiate.		

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2025-2026

Priorité : Préparation des élèves à la réussite				
Objectif : Améliorer les taux d'obtention de diplôme des élèves et les préparer pour les succès de l'avenir				
Accumulation de crédits				
D'ici juin 2026, 95 % des élèves auront accumulé 8 crédits ou plus à la fin de la 9^e année .	D'ici juin 2026, 95 % des élèves auront accumulé 16 crédits ou plus à la fin de la 10^e année* .	D'ici juin 2026, 90 % des élèves auront accumulé 24 crédits ou plus à la fin de la 11^e année .	D'ici juin 2026, 96 % des élèves de 12^e année obtiendrons leur diplôme d'études secondaires à la fin de l'année scolaire.	D'ici juin 2026, 97 % d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires de l'Ontario dans les cinq années qui suivent le début de la 9^e année .
Métiers spécialisés, cours de mathématiques et sciences				
D'ici juin 2026, 82 % des élèves de 11 ^e ou de 12 ^e année seront inscrits à au moins un cours de mathématiques de 12^e ou de sciences (11^e ou 12^e) * .	D'ici juin 2026, 44% des élèves de 11 ^e ou 12 ^e année participeront à au moins un programme de métiers spécialisés (Majeure Haute Spécialisation, Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario ou double reconnaissance de crédit) *.			
Préparation et itinéraire d'études				
D'ici juin 2025, ___ % des élèves de 6^e année croiront que leur apprentissage les a préparés pour la prochaine étape de leur expérience d'apprentissage*. <i>[À venir]</i>	D'ici juin 2025, ___ % des élèves de 9^e année croiront que leur apprentissage les a préparés pour la prochaine étape de leur expérience d'apprentissage*. <i>[À venir]</i>	D'ici juin 2025, ___ % des élèves de 10^e année croiront que leur apprentissage les a préparés pour la prochaine étape de leur expérience d'apprentissage*. <i>[À venir]</i>	D'ici juin 2026, 70 % des élèves de la 7^e à 9^e actualiseront leur plan d'itinéraire d'études .	D'ici juin 2026, 75 % des élèves de la 10^e à la 12^e actualiseront leur plan d'itinéraire d'études .
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour améliorer les taux d'obtention de diplôme des élèves et les préparer pour les succès de l'avenir				
1. Faire la promotion des métiers spécialisés dans les écoles secondaires (dépliants, présentations).	2. Offrir des formations aux enseignants afin de les outiller à vulgariser les métiers spécialisés dans l'école.	3. Organiser des visites dans les salons, les foires, les collèges, les entreprises afin de multiplier les contacts des élèves avec les métiers spécialisés.	4. Mettre sur pied des MHS centrales pour offrir plus de possibilités aux élèves.	5. Accompagner les élèves pour leurs choix de cours via MBP.
6. Mettre en place des itinéraires postsecondaires (accompagnement des élèves 10e à 12e pour faire des choix d'itinéraires post secondaire (les 4 voies : université, collège, métiers spécialisés, marché du travail) via MBP.	7. Formation et accompagnement des enseignants sur l'utilisation de MyBlueprint.	8. Utilisation de MyBlueprint dans toutes les classes dès la 7e et 8e année (ressources et activités).	9. Création du portfolio numérique pour tous les élèves dès la 7e et 8e année.	10. Monitorage de la direction grâce aux données MBP.

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2025-2026

PRIORITÉ : Engagement et bien-être des élèves

Objectif 1 : Améliorer l'engagement des élèves aux activités en classe et à l'apprentissage

Taux d'assiduité		Rétroaction positive en mathématique		
D'ici juin 2026, 70% des élèves de la 1^{re} à la 8^e année vont maintenir un taux d'assiduité individuel égal ou supérieur à 90 %*.	D'ici juin 2026, 70% des élèves de la 9^e à la 11^e année vont maintenir un taux d'assiduité individuel égal ou supérieur à 90%.	D'ici juin 2026, 80 % des élèves de 3^e année feront état d'une rétroaction positive en ce qui a trait à leur attitude et leur niveau de confiance en mathématiques ◊.	D'ici juin 2026, 75 % des élèves de 6^e année feront état d'une rétroaction positive en ce qui a trait à leur attitude et leur niveau de confiance en mathématiques ◊.	D'ici juin 2026, 70 % des élèves de 9^e année feront état d'une rétroaction positive en ce qui a trait à leur attitude et leur niveau de confiance en mathématiques .
Autorégulation		Littératie en santé mentale		
D'ici juin 2026, 75% des élèves de la 1^{re} à la 8^e obtiendront une cote de très bien ou excellente en Autorégulation au bulletin.	D'ici juin 2026, 80% des élèves de la 9^e à la 11^e obtiendront une cote de très bien ou excellente en Autorégulation au bulletin.	D'ici juin 2026, 95% des élèves de 7^e année 8^e année auront suivi le programme de littératie en santé mentale .	D'ici juin 2026, 95% des élèves de 10^e année auront suivi le programme de littératie en santé mentale dans le cadre du cours de carrière .	D'ici juin 2026, 95% des élèves de la 3^e, 6^e, 9^e et 10^e année déclareront connaître les soutiens et les services en santé mentale offerts (selon le sondage de l' OQRE) *.
Stratégies et interventions ciblées avec preuves à l'appui pour améliorer l'engagement et le bien-être des élèves				
1. Sensibiliser les leaders scolaires, les membres du personnel ainsi que la communauté scolaire à l'impact de la présence à l'école.	2. Sensibiliser, informer et partager des stratégies aux parents en lien avec la présence à l'école par l'envoi de billet mensuel.	3. Mettre en œuvre des comités de santé mentale (SM) dans toutes les écoles secondaires du conseil et mise en œuvre de la boîte à outil sur l'engagement des élèves: Boîte à outils sur l'engagement des élèves - Santé mentale en milieu scolaire Ontario	4. Poursuite de la mise en œuvre du parcours Viamonde en apprentissage socioémotionnel (ASE), intégration de la littératie en santé mentale liée à la consommation de substances et la sécurité numérique pour les élèves de la 6 ^e 11 ^e année.	5. Poursuite des formations et certifications en santé mentale des membres du personnel et création de ressources en littératie en santé mentale à destination des écoles.
			6. Offrir des ateliers aux parents afin de soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves.	7. Préparer les élèves à la transition vers le post- secondaire par le biais des ateliers zénitudes.

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation

◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE - 2025-2026

Priorité : réussir la mise en œuvre du décloisonnement des cours de 9e année

Objectif : Améliorer la réussite des élèves dans les cours décloisonnés

D'ici juin 2026, moins de **2 %** des élèves de **9^e année**, seront inscrits à au moins un cours avec crédit obligatoire élaboré à **l'échelon local**.

D'ici juin 2026, moins de 2 % des élèves de **10^e année**, seront inscrits à au moins un cours avec crédit obligatoire élaboré à **l'échelon local**.

MONITORAGE DU PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Stratégie de monitorage à mettre en œuvre pour atteindre les cibles du plan pour la réussite des élèves

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Application du protocole d'inscription des élèves à des cours élaborés à l'échelon local. 2. Suivi des données des écoles (rendement, accumulation de crédits et assiduité) à chaque étape des bulletins. 3. Suivi structurer et systématique des élèves à risque de ne pas accumuler les crédits requis. | <ol style="list-style-type: none"> 4. Offrir de nombreuses opportunités de partager des bonnes pratiques par les membres du personnel lors des diverses activités de développement professionnel organisées centralement. 5. Enrichir les tableaux de bord pour suivre les indicateurs de performances des écoles. 6. Outiller les équipes de la réussite des écoles à effectuer un suivi rigoureux des élèves pour lesquels on ne répond pas encore à leurs besoins. |
|--|--|

* Indicateur du plan pour la réussite des élèves du ministère de l'éducation
 ◊ Indicateur du plan pour la réussite des élèves en mathématiques

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**Objet : Demandes de projets de recherche-action au sein du Conseil scolaire Viamonde (novembre, décembre 2025 et janvier 2026)**

Voici un sommaire des projets de recherche-action soumis au Conseil entre le **1^{er} novembre 2025 et le 31 janvier 2026**.

Le comité qui approuve les projets s'appuie sur les trois critères suivants :

1. Le projet présente un lien direct avec le plan stratégique;
2. Le projet comporte un avantage pour le conseil (par exemple, un rapport rédigé à la suite d'une recherche-action);
3. Le temps et l'appui requis au niveau des ressources internes.

Responsable de la recherche (organismes/universités)	Titre/sujet du projet de recherche	Objectif de la recherche	Écoles/région ciblée	Groupe/ Groupe d'âge/ niveau	Décision	Dates du déroulement du projet	Commentaire (si refusé)
Université d'Ottawa	<i>Liens entre l'éducation artistique et le bien-être des élèves à besoins éducatifs particuliers du primaire</i>	Solliciter des enseignants d'éducation artistique à participer volontairement à la recherche : Liens entre l'éducation artistique et le bien-être des élèves à besoins éducatifs particuliers du primaire : étude de cas multiples auprès de membres du personnel enseignant en Ontario francophone	É.É. Charles Sauriol É.É. du Chêne É.É. Dyane-Adam É.É. Félix-Leclerc É.É. Gabrielle-Roy É.É. Horizon jeunesse É.É. Le Flambeau É.É. Mathieu-da-Costa É.É. Micheline-Saint-Cyr É.É. Patricia-Picknell É.É. Pavillon de la jeunesse É.É. Pierre-Elliott-Trudeau É.É. Renaissance	Membres du personnel enseignant - Cycle primaire	Approuvé	Novembre 2025 à mai 2026	

Responsable de la recherche (organismes/universités)	Titre/sujet du projet de recherche	Objectif de la recherche	Écoles/région ciblée	Groupe/ Groupe d'âge/ niveau	Décision	Dates du déroulement du projet	Commentaire (si refusé)
Université Queen's, Université Brock	Enquête HBSC	Une étude sur l'état de santé des jeunes. L'objectif de cette recherche est de comparer la santé et les comportements liés à la santé des adolescents au fil du temps et entre les pays et les provinces/territoires. Ces renseignements sont utilisés pour fournir des données actuelles sur	É.É Carrefour des jeunes É.É. Le Flambeau É.É. Marie-Curie É.É. Pierre-Elliott-Trudeau Collège français É.S. Gabriel-Dumont É.S. Jeunes sans frontières	Élèves de la 6 ^e à 10 ^e année	Refusé		Refus en lien avec les critères cités ci-haut, tenant compte du temps nécessaire à compléter le sondage, des autres sondages existants notamment ceux des bureaux de santé publique réalisés l'an dernier et afin d'éviter la surcharge de sondages pour nos élèves sur un même sujet.

IL EST RECOMMANDÉ:

QUE le rapport en date du Le 20 février 2026 intitulé *Demandes de projets de recherche-action au sein du Conseil Scolaire Viamonde (novembre et décembre 2025 et janvier 2026)* soit reçu.

Préparé par :

Les surintendances de l'éducation,
Dounia Bakiri
Martin Boudreault
Hugues Kamga Wambo
Olivier St-Maurice
Isabelle Turcotte
Tricia Verreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : PORTRAIT DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2025-2026

PRÉAMBULE

Le conseil scolaire Viamonde reconnaît que le parascolaire fait partie intégrante de l'expérience globale offerte aux élèves. Il contribue au développement de leurs intérêts, de leurs compétences sociales et de leur sentiment d'appartenance. Il peut également favoriser l'engagement du personnel, des parents, des membres de la communauté ainsi que des partenaires francophones lorsque ceux-ci sont présents dans la région.

SITUATION ACTUELLE

Un récent sondage auprès de toutes les écoles permet d'analyser l'offre d'activités parascolaires destinées aux élèves pour l'année scolaire 2025-2026. Cette année les écoles du Conseil offrent près de **1 200 activités parascolaires de la maternelle à la 12e année.**

Le sondage, complété par les directions d'école, permet de répertorier les activités parascolaires et d'en déterminer : le type, la clientèle, la fréquence, le moment dans l'année, la personne responsable et le coût.

Ces activités parascolaires sont majoritairement proposées par le personnel de l'école comme le montre le tableau ci-dessous.

Qui offre l'activité	Nombre	% du total
 Personnel de l'école	812	73 %
 Partenaires / organismes externes	186	17 %
 Élèves (leadership, conseil des élèves, etc.)	78	7 %
 Mixte (personnel + partenaires)	44	4 %

Il est important de noter que :

- La majorité des activités parascolaires sont offertes sur une base volontaire par les membres du personnel, sans obligation.
- L'intérêt, la capacité et l'expérience du personnel influencent directement la variété et le nombre d'activités proposées.
- Des membres de la communauté, des élèves et des parents participent également au parascolaire grâce au bénévolat.
- Le profil sociodémographique de la communauté influence la disponibilité des parents (ex. : horaires de travail, jeunes enfants, déplacements).
- La présence ou non de partenaires francophones dans une région, ainsi que leur nombre, peut soutenir ou limiter l'offre d'activités offerte par des partenaires.

Les activités parascolaires sont offertes à différents moments dans l'année scolaire dont 63% sont annuelles.

Période	Nombre	%
📅 Toute l'année	706	63 %
🍁 Saisonnière (automne / hiver / printemps)	292	26 %
📌 Ponctuelle (événement, tournoi, projet court)	122	11 %
TOTAL	1 120	100 %

On observe une forte prédominance du sport, mais aussi une offre significative en clubs et en activités liées à la culture, au leadership et au bien-être. Les tableaux ci-dessous démontrent les catégories d'activités parascolaires à l'élémentaire et au secondaire.

Élémentaire Maternelle – 6^e, incluant les écoles élémentaires Maternelle – 8^e (par catégorie)

Catégorie	Nombre	%
🏀 Sports	176	39 %
🎯 Clubs (non sportifs)	158	35 %
🎭 Autres (culture, leadership, rétention)	122	26 %
TOTAL Maternelle - 6^e	456	100 %

Secondaire 7^e-12^e (par catégorie)

Catégorie	Nombre	%
 Sports	364	55 %
 Clubs (non sportifs)	190	29 %
 Autres (culture, leadership, rétention)	110	16 %
TOTAL 7^e-12^e	664	100 %

Au niveau des coûts, **87%** des activités parascolaires à Viamonde sont **gratuites** pour les élèves. Il est à noter que 9 activités sur 10 payantes concernent les sports au secondaire. Ci-dessous le nombre d'activités parascolaires gratuites et payantes en fonction des paliers.

Élémentaire Maternelle – 6^e, incluant les écoles élémentaires Maternelle – 8^e

Statut	Nombre	%
Gratuites	431	95 %
Payantes	25	5 %

Secondaire 7^e – 12^e

Statut	Nombre	%
Gratuites	487	73 %
Payantes	177	27 %

- Lorsque les activités sont gratuites, il arrive que :
 - l'école en assume les coûts;
 - les coûts soient défrayés par des subventions ou financés par le conseil d'école en partie ou en totalité.
- Si les activités ne sont pas gratuites, les coûts :
 - sont des frais de ligues (arbitres), **de transport**, d'hébergement;
 - sont payés par les parents en partie ou en totalité;
 - sont couverts pour les élèves qui peuvent être éligibles, lorsque que c'est possible, grâce à un soutien financier (autres subventions, fonds d'aide, appui du conseil d'école).

CONCLUSION

En conclusion, les activités parascolaires constituent un levier majeur d'engagement et de rétention des élèves. Néanmoins, il s'agit d'un défi de comparer les offres d'activités parascolaires, car elles sont très dépendantes des initiatives locales et de l'engagement du personnel, des parents bénévoles et des partenaires de la communauté.

Ce sondage est donc un outil de monitorage permettant:

-  de dresser un portrait global et évolutif des activités offertes dans les écoles;
-  d'identifier la répartition entre sports, clubs et autres activités (culture, leadership, rétention);
-  de suivre l'accessibilité financière, notamment la proportion d'activités gratuites et payantes;
-  de mesurer l'apport du personnel scolaire, des parents bénévoles et le rôle des partenaires externes;
-  de repérer les leviers de rétention et d'engagement des élèves, particulièrement lors des transitions scolaires;
-  d'appuyer la prise de décision stratégique en matière de priorisation, de soutien et d'allocation de ressources pour les activités parascolaires dans un processus d'amélioration continue de l'offre pour répondre aux besoins des élèves;
-  de documenter l'évolution de l'offre dans le temps, année après année.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 20 février 2026 intitulé *Portrait des activités parascolaires 2025-2026* soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Martin Boudreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Le 23 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Mise à jour – Aménagement de la cour de l'école élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau

PRÉAMBULE

Lors de l'acquisition du site de l'école en 2004, une entente a été conclue avec la Ville de Toronto afin de garantir l'accès au terrain de jeux pour la communauté, selon certaines modalités (par exemple, à l'extérieur des heures de classe). Ainsi, la cour de l'École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau est largement utilisée par la communauté en dehors des heures scolaires.

Depuis plusieurs années, le conseil d'école souligne la nécessité d'intervenir quant à l'état de la cour d'école. Une grande portion du site demeure fréquemment embouée, en raison d'une forte intensité d'utilisation du terrain gazonné par l'école et les membres de la communauté. Au cours de l'hiver 2025, l'administration de l'école a soumis au service de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification (SIEP) une demande afin que le Conseil envisage le réaménagement du terrain dans le cadre du processus annuel de demande de réfection des écoles.

Par ailleurs, en novembre 2024, le Conseil a lancé la construction de nouveaux espaces pour agrandir la garderie de l'École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau. Ce projet, financé par le ministère de l'Éducation, s'achèvera en février 2026. En juin 2025, Le Conseil avait aussi approuvé exceptionnellement un budget pour la réfection de la cour d'école, laquelle devrait subir des dommages à cause de ces travaux.

Le 23 octobre 2025, un parent de l'école est venu représenter une délégation à la réunion publique du Conseil pour exprimer des préoccupations d'un groupe de parents concernant l'installation potentielle de gazon synthétique dans la cour d'école. À la suite de cette démarche, le Conseil s'est engagé à examiner le dossier en collaboration avec des consultants spécialisés, en considérant notamment le contexte du site, les coûts, la durabilité, les exigences d'entretien et les impacts potentiels sur la santé des élèves. Le Conseil s'est également engagé à organiser une consultation afin de recueillir l'avis de la communauté scolaire.

SITUATION ACTUELLE

L'administration s'est penchée sur les questions soulevées par le parent en ce qui concerne les risques associés à l'utilisation des gazons synthétiques. Principalement, l'équipe s'est tournée vers le Bureau de santé publique de Toronto (TPH) afin d'obtenir un avis neutre et une recommandation experte sur la question.

Le TPH a fourni un rapport préparé en 2015 (en annexe) sur l'utilisation du gazon synthétique.

Rapport de 2015 du Toronto Public Health

Le rapport de Toronto Public Health examine l'utilisation des gazons artificiels à la lumière de données scientifiques, en tenant compte des dimensions environnementales, sanitaires et d'aménagement urbain. Il situe cette analyse dans le contexte des objectifs municipaux et provinciaux liés à la résilience climatique, à la santé publique et à l'utilisation des espaces urbains.

Sur le plan environnemental, le rapport rappelle que les surfaces naturelles jouent un rôle important dans les milieux urbains, notamment pour le rafraîchissement de l'air, l'absorption des eaux de pluie et la réduction du dioxyde de carbone atmosphérique. L'examen des données indique que le gazon artificiel peut être associé à des effets d'îlot de chaleur urbaine et à des enjeux de gestion des eaux de ruissellement. Ces éléments sont mis en relation avec les orientations de la *Déclaration de principes provinciale de 2014*, qui encourage l'utilisation de la végétation et des surfaces perméables afin de soutenir l'adaptation aux changements climatiques.

Du point de vue de la santé humaine, TPH indique que l'utilisation de gazon artificiel de troisième génération ne devrait pas entraîner, dans des conditions normales, un niveau d'exposition aux contaminants susceptible de poser des risques importants, à condition que les surfaces soient correctement installées et entretenues et que de bonnes pratiques d'hygiène soient respectées.

Le rapport note également que les types de blessures observées sur les surfaces artificielles peuvent différer de celles sur gazon naturel, sans que le nombre total de blessures soit nécessairement plus élevé selon les données disponibles.

Enfin, le rapport souligne que, dans certains contextes — notamment pour les terrains sportifs soumis à une forte intensité d'utilisation — le gazon artificiel peut permettre un usage accru par rapport aux surfaces naturelles et offrir des espaces d'activité là où le gazon naturel serait difficile à maintenir. Il est toutefois mentionné que ces surfaces peuvent atteindre des températures élevées durant les périodes estivales, ce qui nécessite des mesures de prévention du stress thermique et des brûlures superficielles. L'importance de l'information des usagers et de l'adoption de pratiques appropriées est mise de l'avant.

Proposition de l'architecte-paysagiste

L'administration a procédé à l'embauche d'une architecte paysagiste à l'automne 2025.

Avant d'entamer la conception du projet, les défis du site, les inquiétudes de la communauté et les contraintes imposées par l'entente avec la ville ont été partagés.

La requête était de fournir des options pour le design du terrain de jeux et de fournir des observations sur les deux choix de matériaux possible (gazon naturel et artificiel). Ayant maintenant reçu les premières informations de l'expert-conseil, il est maintenant possible de préparer une présentation exposant des options et des avantages/ désavantages à la communauté de l'école afin qu'une décision puisse être prise. Notamment, la consultante nous informe d'une nouvelle génération de gazon artificiel qui réduit certains risques associés avec les anciens produits qui figuraient dans les études partagées par TPH.

PROCHAINES ÉTAPES

En mars, l'administration procèdera à une consultation. Des invitations seront envoyées au conseil d'école, aux parents de l'école et de la garderie, ainsi qu'au personnel de l'école afin de recevoir leur préférence. La consultation permettra à l'administration de présenter à la communauté deux options pour l'aménagement de la cour d'école, soit une avec un gazon artificiel et l'autre avec le gazon naturel. Pour chaque design, les avantages et désavantages seront clairement énumérés afin que la communauté soit informée avant de se prononcer sur la question.

À la suite de cette étape de consultation, l'administration prendra une décision finale et débutera le processus d'appel d'offres et vise entamer les travaux au courant de l'été 2026 tel que prévu.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 23 février 2026 intitulé *Mise à jour – Aménagement de la cour de l'école élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau* soit reçu.

Préparé par :

La surintendance de l'éducation,
Isabelle Turcotte

La surintendance exécutive des services corporatifs,
Tricia Verreault

La direction exécutive de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification,
Miguel Ladouceur

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

OBJET : Rapport n° 6 - Comité consultatif de l'éducation spécialisée

Le Comité a tenu sa rencontre **n° 6** le 10 février 2026 de **17 h 35 à 17 h 46** par vidéoconférence, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire – Président du Comité et du Conseil M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
Membre du Conseil absent	M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Membres d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto et co-présidente du Comité M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH (17 h 46)
Membres d'organismes absents	M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara M ^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Anjali Hall, directrice des services du secteur de l'éducation-Volets éducation citoyenne et leadership culturel et éducation spécialisée M ^{me} Naima Boufor, directrice des services du secteur de l'éducation-Volets éducation spécialisée, programmation M-12 et programmes alternatifs et cadre d'efficacité M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil
Membre invité	M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[Documents no 6 CCES 10 fev.pdf](#)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a adopté le procès-verbal de la rencontre n° 5 du 13 janvier 2026 ;
2. qu'il a reçu un rapport de M. Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier sur les états financiers 2024-2025 qui inclut les dépenses relatives aux élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée, pour l'année 2024-2025 ;

3. qu'il a reçu le rapport sur le budget révisé en éducation spécialisée pour l'année 2025-2026 par M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier;
4. qu'il a reçu un tour de table des organismes présents.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le *Rapport n° 6 du comité consultatif de l'éducation spécialisée en date du 10 février 2026* soit reçu.

Le président du comité,
Benoit Fortin

La surintendante de l'éducation,
Dounia Bakiri

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

OBJET : Rapport n° 7 - Comité consultatif de l'éducation spécialisée

Le Comité a tenu sa rencontre **n° 7** le 10 février 2026 de **17 h 47 à 18 h 10** par vidéoconférence, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire – Président du Comité et du Conseil M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
Membre du Conseil absent	M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Membres d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto et co-présidente du Comité M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH
Membres d'organismes absents	M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara M ^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Anjali Hall, directrice des services du secteur de l'éducation Volets éducation citoyenne et leadership culturel et éducation spécialisée M ^{me} Naima Boufor, directrice des services du secteur de l'éducation Volets éducation spécialisée, programmation M-12 et programmes alternatifs et cadre d'efficacité M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil
Membre invité	M. Baudelaire Fogno, directeur des services du secteur de l'éducation-Volet cadre d'efficacité

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[Documents No 7 CCES 10 fev.pdf](#)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a reçu une présentation sur le Bilan de l'OQRE des élèves inscrits dans le programme d'éducation spécialisée de M. Baudelaire Fogno, directeur des services du secteur de l'éducation-Volet cadre d'efficacité;
2. qu'il a reçu un rapport verbal de M^{me} Bakiri, surintendante de l'éducation au point des bonnes nouvelles du système concernant l'ouverture en septembre 2026 de deux nouvelles classes d'apprentissage alternatif (CAA) pour couvrir les régions de PEEL et de Halton au sein des sites suivants: École élémentaire Le Flambeau pour les élèves du palier élémentaire et École secondaire Jeunes sans frontières pour les élèves du palier secondaire;

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le Rapport n° 7 du comité consultatif de l'éducation spécialisée en date du 10 février 2026 soit reçu.

Le président du comité,
Benoit Fortin

La surintendante de l'éducation,
Dounia Bakiri

Le 20 février 2026

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Politique n°4,106 *Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde*

PRÉAMBULE

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la *Politique n°4,106 Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde* a été mise à jour le 24 novembre 2025 et envoyée en consultation 15 décembre 2025.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez à l'Annexe A la version définitive faisant suite à la consultation publique et la version avec suivi des modifications afin de voir les modifications apportées à la *Politique n°4,106 Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde* recommandée par le Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion du 9 décembre 2025. Des ajustements mineurs ont été faits en lien avec les propositions reçues.

Il n'y a pas de directives administratives associées à cette politique.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 20 février 2026 portant sur la *Politique n°4,106 Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la *Politique n°4,106 Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Martin Boudreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Sébastien Fontaine

p. j. (1)

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Approuvée le 22 novembre 2002
Révisée le 20 février 2026
Prochaine révision en 2029-2030

Page 1 de 4

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur et les avantages d'une recherche-action qui pourrait avoir un impact positif et significatif sur l'apprentissage et le bien-être de l'élève.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Toute recherche-action menée auprès des écoles venant de facultés d'éducation, d'organismes, d'associations et de membres du personnel du Conseil est encouragée.

DÉFINITION

Recherche-action : La recherche-action a pour but de transformer la réflexion organisée en éducation à la pratique de classe. La recherche-action est un processus destiné à doter toutes les parties prenantes du secteur éducatif (élèves, personnes détenant l'autorité parentale, personnel enseignant, directions d'école et membres des services éducatifs du Conseil) de moyens d'améliorer leurs pratiques grâce à leurs expériences éclairées soutenues par des savoirs théoriques en misant sur l'accompagnement d'une ou d'un chercheur ou d'une équipe de recherche.

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Conseil suivra ces grandes lignes dès réception d'une demande recherche-action :

- Toute recherche-action doit respecter les valeurs du Conseil.
- Le Conseil favorise les projets de recherche-action novateurs visant à contribuer :
 - à l'atteinte de ses priorités pédagogiques;
 - au développement de stratégies d'apprentissage et d'enseignement fondées sur des données probantes;
 - à l'amélioration de la réussite de l'élève dans ses apprentissages;
 - à l'amélioration du bien-être de l'élève et des membres du personnel;
 - à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Le Conseil se réserve le droit de refuser toute recherche-action qui risque d'interférer avec les priorités d'une école ou du Conseil.
- Le Conseil se réserve le droit d'annuler son engagement à titre de partenaire d'un projet de recherche-action dans des circonstances jugées exceptionnelles.
- Le Conseil vise une répartition stratégique des projets de recherche-action dans ses différentes écoles afin d'éviter que les mêmes ne soient toujours sollicitées.

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Page 2 de 4

- L'accès au dossier scolaire de l'élève (DSO) est interdit.

1. Critères de sélection

Une recherche-action sera considérée si elle respecte :

1. les priorités pédagogiques et le plan stratégique du Conseil;
2. la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*;
3. les règles d'éthique généralement reconnues en recherche;
4. la confidentialité de l'élève et de l'école;
5. l'esprit d'inclusion, être exempte de stéréotype et respecter la valeur de la personne humaine;
6. la sécurité et le bien-être des élèves et des membres du personnel;
7. un délai raisonnable de la date souhaitée pour entamer la recherche dans les écoles cibles;
8. le fait que ses retombées permettent d'amener un impact positif pour le Conseil, ses élèves et ses membres du personnel;
9. si l'ampleur de la tâche de travail pour le personnel du Conseil est minimale;
10. qu'aucuns frais ne soient occasionnés à l'école et le Conseil.

2. Processus d'approbation

Toute personne qui désire mener une recherche-action auprès d'élèves dans une ou plusieurs écoles du Conseil doit soumettre une demande d'approbation par l'entremise du formulaire « P06 Recherche action menée au sein du Conseil » (annexe A) à la direction d'école ou à la surintendance de l'éducation responsable du dossier. Si la demande d'approbation est reçue par la direction d'école, elle doit être acheminée à la surintendance de l'éducation responsable du dossier aux fins d'étude.

Une courte description du projet de recherche doit accompagner la demande d'approbation, incluant des informations au sujet de :

- la personne responsable du projet de recherche ou sur chaque membre de l'équipe de recherche, incluant toute affiliation institutionnelle;
- les objectifs de la recherche-action et l'échéancier prévu;
- les individus pressentis à participer (élèves, personnes détenant l'autorité parentale, personnel enseignant, direction d'école, etc.);
- la démarche méthodologique, incluant les questionnaires, sondages prévus, etc.;
- les réinvestissements anticipés dont la forme que prendra le partage des résultats de la recherche-action (formation continue, pratique d'enseignement à fort impact, publication, conférences, diffusion aux conseils d'école, etc.)

La demande d'une recherche-action sera présentée au comité exécutif du Conseil aux fins d'approbation par la surintendance responsable du dossier.

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Page 3 de 4

L'administration scolaire présente un rapport trimestriel à la table du Conseil sur les demandes de recherches-actions acceptées et refusées au sein des écoles et du Conseil.

Une fois l'approbation donnée par le comité exécutif, l'autorisation écrite de la personne détenant l'autorité parentale de l'élève est obligatoire pour toute recherche-action impliquant un élève soustrait à l'autorité parentale ou un élève âgé de moins de 18 ans. L'élève adulte doit aussi donner son approbation écrite. Toute personne peut, en tout temps, adresser ses questionnements à la direction d'école ou retirer l'autorisation accordée pour la participation à un projet de recherche-action.

ANNEXE

Annexe A – *Formulaire de recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde*

RÉFÉRENCE

Lois

[Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, LRO 1990, c F.31.](#)

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

**RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Page 4 de 4

ANNEXE A



CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

**PROJET DE RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Directives : ce formulaire doit être rempli par une personne ou un organisme intéressé à effectuer une recherche dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde et retourné à la direction d'école ou à education@csviamonde.ca.

1. La direction d'école ou la surintendance de l'éducation doit s'assurer que le formulaire est rempli.
2. Le projet de recherche-action doit être présenté au Comité Exécutif du Conseil.

1- ÉCOLE(S) ET CLIENTÈLES CIBLES

Ecole(s) :	Année d'études :	Nombre d'élèves :
------------	------------------	-------------------

2- RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

Prénom et nom :	Copie du projet recherche-action annexée : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
-----------------	---

Adresse :	N° de téléphone :
-----------	-------------------

Courriel :	Organisme :
------------	-------------

3- DESCRIPTION

Description de la recherche-action (inclure, le cas échéant, l'approbation du conseil d'éthique de l'université, <u>une description détaillée au besoin</u>) :	Date (a-m-j)-début du projet:
---	-------------------------------

Date (a-m-j)-fin du projet:

4- AUTORISATIONS

Formulaire de permission pour le parent, tuteur, tutrice, élève adulte : oui non

Copie des questionnaires : oui non

Recherche-action présentée au personnel : oui non

Méthode de sélection des élèves : oui non

Renseignements sur la confidentialité: oui non

5- RECOMMANDATION

Approuvée <input type="checkbox"/>	Refusée <input type="checkbox"/>
------------------------------------	----------------------------------

6- SIGNATURES

Date de la demande (a-m-j) :	Signature de la personne responsable de la recherche :
------------------------------	--

Date de la demande (a-m-j) :	Signature de la direction d'école :
------------------------------	-------------------------------------

Date de l'approbation (a-m-j) :	Signature de la surintendance de l'éducation :
---------------------------------	--

Conformément à l'article 29(2) de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, les renseignements personnels demandés par l'entremise de ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'éducation*, L.R.O. 1990, chap. E.2. Ils serviront lors de la présentation de la demande recherche-action auprès de l'équipe de surintendances en vue de son approbation ou non et de permettre la communication entre la personne ou l'organisme en question et le Conseil. Ces renseignements ne seront utilisés que pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou à des fins compatibles. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser à la coordonnatrice pour l'accès à l'information et la protection de la vie privée à demandevieprivée@csviamonde.ca. Pour de l'aide avec l'accessibilité, merci d'envoyer votre message à accessibilité@csviamonde.ca.

Distribution : Original - Surintendance de l'éducation; Copie -Demandeur; Copie - Direction de l'école P06 Recherche-action menée au sein du Conseil 3130-140_(Rév. 2026-01)

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Approuvée le 22 novembre 2002

Révisée le 19 novembre 2021 le XX janvier 2026

Prochaine révision en 2025-2026-2029-2030

Page 1 de 5

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur et les avantages d'une recherche-action qui a pourrait avoir un impact positif et significatif sur l'apprentissage et le bien-être de l'élève.

~~Toute recherche-action menée auprès des écoles venant de facultés d'éducation, d'organismes, d'associations et de membres du personnel du Conseil est encouragée.~~

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Toute recherche-action menée auprès des écoles venant de facultés d'éducation, d'organismes, d'associations et de membres du personnel du Conseil est encouragée.

DÉFINITION

Recherche-action : La recherche-action a pour but de transformer la réflexion organisée en éducation à la pratique de classe. La recherche-action est un processus destiné à doter toutes les parties prenantes du secteur éducatif (élèves, parentspersonnes détenant l'autorité parentale, personnel enseignant, directions d'école et membres des services éducatifs du Conseil) de moyens d'améliorer leurs pratiques grâce à leurs expériences éclairées soutenues par des savoirs théoriques en misant sur l'accompagnement d'une ou d'un chercheur ou d'une équipe de recherche.

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Conseil suivra ces grandes lignes dès réception d'une demande recherche-action :

- Toute recherche-action doit respecter les valeurs du Conseil.
- Le Conseil favorise les projets de recherche-action novateurs visant à contribuer :
 - 2.1.0 à l'atteinte de ses priorités pédagogiques;
 - 2.2.0 au développement de stratégies d'apprentissage et d'enseignement au 21^e siècle au développement de stratégies d'apprentissage et d'enseignement fondées sur des données probantes;
 - 2.3.0 à l'amélioration du succès de la réussite de l'élève dans ses apprentissages;
 - 2.4.0 à l'amélioration du bien-être de l'élève et des membres du personnel;
 - 2.5.0 à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Le Conseil se réserve le droit de refuser toute recherche-action qui risque d'interférer

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Page 2 de 5

avec les priorités d'une école ou du Conseil.

- Le Conseil se réserve le droit d'annuler son engagement à titre de partenaire d'un projet de recherche-action dans des circonstances jugées exceptionnelles.
- Le Conseil ~~tente d'être équitable dans la distribution~~vise une répartition stratégique des projets: ~~action au sein de ses écoles afin de ne pas surimposer les mêmes écoles dans ses différentes éco que les mêmes ne soient toujours sollicitées.~~
- L'accès au dossier scolaire de l'élève (DSO) est interdit.

1. Critères de sélection

Une recherche-action sera considérée si elle respecte :

- 1. les priorités pédagogiques et le plan stratégique du Conseil;
- 2. la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée;
- 3. les règles d'éthique généralement reconnues en recherche;
- 4. la confidentialité de l'élève et de l'école;
- 5. l'esprit d'inclusion, être exempte de stéréotype et respecter la valeur de la personne humaine;
- 6. la sécurité et le bien-être des élèves et des membres du personnel;
- 7. un délai raisonnable de la date souhaitée pour entamer la recherche dans les écoles ciblées;
- 8. le fait que ses retombées permettent d'amener un impact positif pour le Conseil, ses élèves et ses membres du personnel;
- 9. si l'ampleur de la tâche de travail pour le personnel du Conseil est minimale;
- 10. qu'aucuns frais ne soient occasionnés par à l'école et le Conseil.

2. Processus d'approbation

Toute personne qui désire mener une recherche-action auprès d'élèves dans une ou plusieurs écoles du Conseil doit soumettre une demande d'approbation écrite par l'entremise du formulaire « P06 Recherche action menée au sein du Conseil » (annexe A) à la direction d'école ou à la surintendance de l'éducation responsable du dossier. Si la demande d'approbation est reçue par la direction d'école, elle doit être acheminée à la surintendance de l'éducation responsable du dossier aux fins d'étude.

Une courte description du projet de recherche doit accompagner la demande d'approbation, incluant des informations au sujet de :

- 1. la personne responsable du projet de recherche ou sur chaque membre de l'équipe de recherche, incluant toute affiliation institutionnelle;
- 2. les objectifs de la recherche-action et l'échéancier prévu;
- 3. les individus pressentis à participer (élèves, parentspersonnes détenant l'autorité parentale, personnel enseignant, direction d'école, etc.);
- 4. la démarche méthodologique, incluant les questionnaires, sondages prévus, etc.;

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Page 3 de 5

5.● les réinvestissements anticipés dont la forme que prendra le partage des résultats de la recherche-action (formation continue, pratique enseignanted'enseignement à fort impact, publication, conférences, diffusion aux conseils d'école, etc.)-

Le formulaire « P06 Recherche action menée au sein du Conseil » (annexe A) doit être rempli à cette fin par la surintendance de l'éducation.

La demande d'une recherche-action estseraa présentée au comité exécutif du Conseil aux fins d'approbation par la surintendance responsable du dossier.

L'administration scolaire présente un rapport trimestriel à la table du Conseil sur les demandes de recherches-actions acceptées et refusées au sein des écoles et du Conseil.

Une fois l'approbation donnée par le comité exécutif, l'autorisation écrite du parent, tuteur ou tutrice de la personne détenant l'autorité parentale de l'élève est obligatoire pour toute recherche-action impliquant un élève soustrait à l'autorité parentale ou un élève âgé de moins de 18 ans. L'élève adulte doit aussi donner son approbation écrite. Toute personne peut, en tout temps, adresser ses questionnements à la dire d'école ou retirer l'autorisation accordée pour la participation à un projet de recherche-action.

ANNEXE

Annexe A – Formulaire de recherche action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde

RÉFÉRENCE

Lois

Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, LRO 1990, c F.31.

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

**RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Page 4 de 5

CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

**PROJET DE RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Directives : ce formulaire doit être rempli par une personne ou un organisme intéressé à effectuer une recherche dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde et retourné à la direction d'école ou à education@csviamonde.ca.
1. La direction d'école ou la surintendance de l'éducation doit s'assurer que le formulaire est rempli.
2. Le projet de recherche-action doit être présenté au Comité Exécutif du Conseil.

1- ÉCOLE(S) ET CLIENTÈLES CIBLES

École(s) :	Année d'études :	Nombre d'élèves :
------------	------------------	-------------------

2- RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

Prénom et nom :	Copie du projet recherche-action annexée : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse :	N° de téléphone :
Courriel :	Organisme :

3- DESCRIPTION

Description de la recherche-action (inclure, le cas échéant, l'approbation du conseil d'éthique de l'université, <u>une description détaillée au besoin</u>) :	Date (a-m-j)-début du projet: Date (a-m-j)-fin du projet:
---	--

4- AUTORISATIONS

Formulaire de permission pour le parent, tuteur, tutrice, élève adulte : oui non

Copie des questionnaires : oui non

Recherche-action présentée au personnel : oui non

Méthode de sélection des élèves : oui non

Renseignements sur la confidentialité: oui non

5- RECOMMANDATION

Approuvée Refusée

6- SIGNATURES

Date de la demande (a-m-j) :	Signature de la personne responsable de la recherche :
Date de la demande (a-m-j) :	Signature de la direction d'école :
Date de l'approbation (a-m-j) :	Signature de la surintendance de l'éducation :

Conformément à l'article 29(2) de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, les renseignements personnels demandés par l'entremise de ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'éducation*, L.R.O. 1990, chap. E.2. Ils serviront lors de la présentation de la demande recherche-action auprès de l'équipe de surintendances en vue de son approbation ou non et de permettre la communication entre la personne ou l'organisme en question et le Conseil. Ces renseignements ne seront utilisés que pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou à des fins compatibles. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser à la coordonnatrice pour l'accès à l'information et la protection de la vie privée à demandevieprivée@csviamonde.ca. Pour de l'aide avec l'accessibilité, merci d'envoyer votre message à accessibilité@csviamonde.ca.

ENGAGEMENT PARENTAL ET COMMUNAUTÉ

**RECHERCHE-ACTION MENÉE
AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Page 5 de 5



**PROJET DE RECHERCHE-ACTION
MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Instructions :

1. La direction d'école ou la surintendance de l'éducation doit s'assurer que le formulaire est rempli.
2. Le projet de recherche-action doit être présenté au comité exécutif du Conseil pour approbation.

École	Année(s)	N° d'élèves
-------	----------	-------------

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

Nom	Copie du projet recherche-action est en annexe <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse	Téléphone
Adresse électronique	Organisme

DESCRIPTION

Description de la recherche-action (Inclure, le cas échéant, l'approbation du conseil d'éthique de l'université)	Date(s)
--	---------

AUTORISATION

Formulaire de permission pour le parent, tuteur, tutrice, élève adulte	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Copie des questionnaires	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Recherche-action présenté au personnel	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Méthode de sélection des élèves	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Renseignements sur la confidentialité	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

RECOMMANDATION – EN FAVEUR

De la direction d'école	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Du personnel	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> S.O.

SIGNATURE

Date de la demande	Signature du ou de la responsable de la recherche
Date de la demande	Signature de la direction d'école
Date de l'approbation	Signature de la surintendance de l'éducation

Formulaire_projet de recherche-action